LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 24 n° 37- 24 pages Edmonton, le vendredi 14 septembre 1990 50¢

Sept conseils scolaires à former

à lire en page 3

• Rapport sur la gestion scolaire

L'ACFA et la FPFA se disent satisfaites

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - L'ACFA provinciale et la FPFA se disent satisfaites du rapport sur la gestion scolaire franco-albertaine préparé par MM. Phil Lamoureux et Denis Tardif.

Du côté de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), on demande au ministre de l'Éducation, M. Jim Dinning, la formation d'un comité de travail sur la gestion scolaire. Selon l'ACFA, un tel comité «permettrait à tous les intervenants dans ce dossier de suggérer au ministre les meilleures méthodes pour que ne se reproduisent pas des gestes comme celui posé dans les dernières semaines par la Commission des écoles publiques d'Edmonton».

Du côté de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), on croit que ce rapport pourra servir de point de départ à une discussion entre les divers intervenants en éducation. Eux aussi demandent au ministre Dinning l'établissement d'un comité de travail pour étudier la situation et faire des recommandations qui guideront le gouvernement dans l'élaboration de son projet de loi.

L'ACFA et la FPFA sont d'accord avec toutes les recommandations du rapport Lamoureux-Tardif. Le concept d'établissement de commissions scolaires régionales francophones, en particulier, semble satisfaire les deux partis. La FPFA croit que ce système de gestion éviterait plusieurs frictions inutiles au sein d'une commission scolaire. Tant qu'à l'ACFA, cette solution permet le regroupement en terme de gestion, «ce qui évite une structure lourde et onéreuse».

«Nous applaudissons également la recommandation des experts de créer une division francophone au ministère de l'Éducation afin de répondre aux besoins spécifiques des francophones», ajoute l'ACFA.



Viviane Beaudoin, présidente de la FPFA, France Levasseur-Ouimet, présidente de l'ACFA, Phillip Lamoureux et Denis Tardif, les co-auteurs du rapport, alors qu'ils rendaient public le rapport sur la gestion scolaire.

(Photo Martyne Couture)

• «Rencontre Alpha-Alberta»

Recherches et recommandations

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - C'est du 29 au 31 août dernier qu'avait lieu la «Rencontre Alpha-Alberta» à la Faculté Saint-Jean suite au projet Alphabétisation en Alberta amorcé l'an dernier.

Différents intervenants ont été réunis à Edmonton afin de présenter les recherches et les recommandations apportées dans le cadre du projet d'alphabétisation. On voulait aussi aller y chercher des connaissances de base afin de développer un plan d'action à court terme pour implanter des services en alphabétisation.

Bruno Ouellette, responsable du projet, qualifie cette rencontre d'extraordinaire: «Nous sommes extrêmement contents. C'est la première fois que des administrateurs et des intervenants se réunissent dans le cadre d'une rencontre provinciale». Si l'on peut en croire

(suite à la page 3)

• Une passion «familiale»

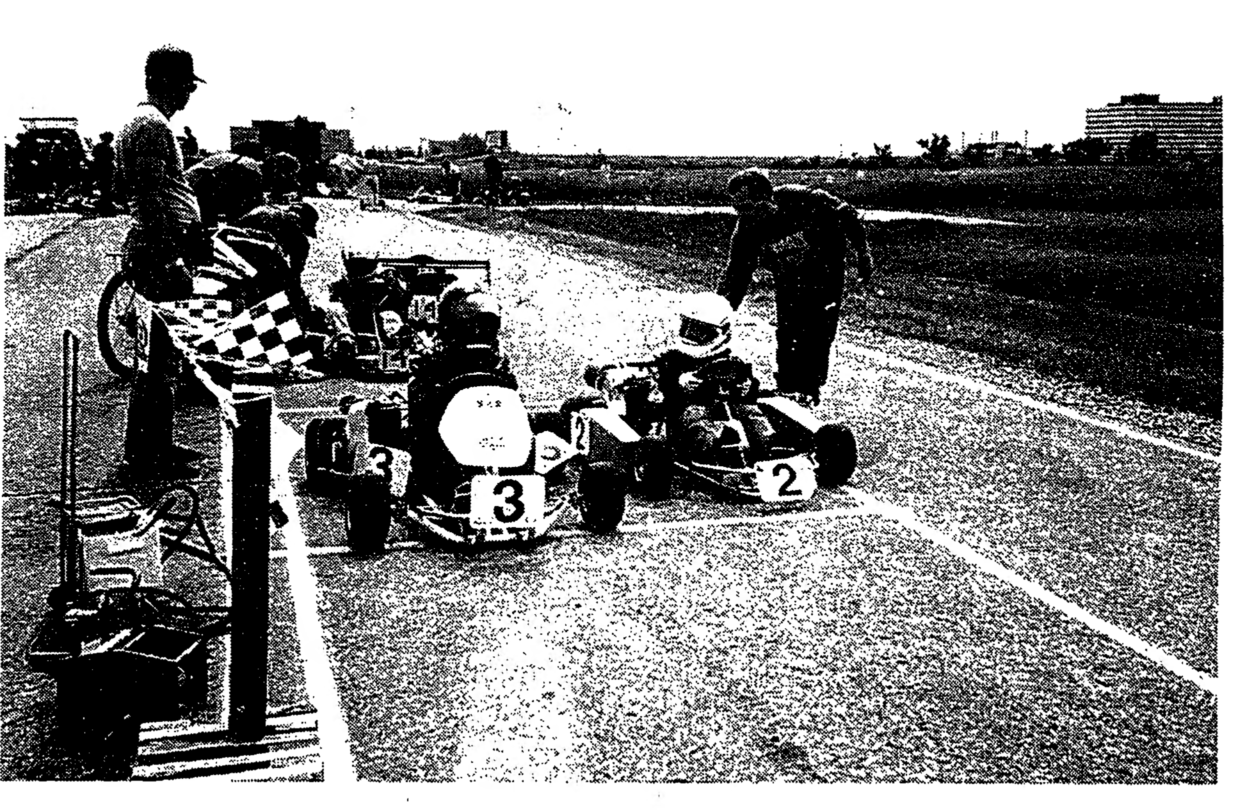
Pierre Guyon vit à 200 km/h

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - Au Race City Speedway de Calgary, ainsi qu'à plusieurs événements communautaires à travers la ville, on ne peut s'empêcher de remarquer et certes d'admirer l'énorme roulotte publicitaire fabriquée spécialement pour Guyon Racing Ltd. On s'étonne d'y retrouver à l'intérieur non seulement la niche pour la Corvette que Pierre Guyon conduit régulièrement à la victoire, mais aussi un véritable garage ambulant.

«Très souvent, les voitures de courses tombent en panne en pleine course. Certaines pièces spécifiques doivent être subite-

(suite à la page 2)



La course automobile est une passion pour Pierre Guyon et sa famille. De plus, que ce soit un go-kart, une Corvette ou une mini-moto, l'atelier mobile de Pierre est toujours tout près pour dépanner.

(Photo Suzanne Sawyer)

La Cité collégiale accueille...

à lire en page 5

Le faiseur de chansons...

à lire en page 8

Un mariage de raison...

à lire en page 10

Guyon...

(suite de la page 1)

ment remplacées. J'offre un service de secours aux pilotes qui doivent être dépannés immédiatement. Sans cela, ils se verraient obligés de se retirer des courses et du plaisir de la journée» expliquait monsieur Guyon. Une variété de pièces clés, toutes fabriquées spécialement pour sa compagnie, sont étalées à l'intérieur et les outils et services de mécaniciens sont aussi disponibles. On y trouve même trois mini-motos. «Une pour ma femme, une pour mon fils Joey (âgé de 10 ans) et une pour moi. Cela ne paraît pas, mais ces terrains de courses deviennent obstacles gigantesques quand on est à pied et pressé. Si on a besoin de quelque chose à l'autre bout du terrain ou on a faim et très peu de temps entre les courses, à pieds, ça prend trop de temps. En moto, ça se fait en un clin d'oeil. Et puis... on s'amuse bien avec ces mini-motos...» me disait-il en riant.

Au fait, Pierre Guyon, un gagnant par nature, s'amuse à tout ce qu'il fait. Il est bon de rencontrer quelqu'un qui goûte au succès de ses efforts tout en savourant l'expérience. Il est très évident qu'il est bien apprécié par ses employés tout autant que respecté dans le domaine de la course. Ils travaillent dans une atmosphère d'amitié et de camaraderie et c'est l'esprit de corps qui leur aide à gagner. Lorsque Pierre Guyon gagne, toute l'équipe gagne... et ils gagnent presque toujours.

Natif de Saint-Raymond, au Québec, Pierre est le troisième d'une famille de huit enfants et sa femme Denise vient ellemême d'une famille de onze enfants. En 1976, nouvellement mariés, coeurs légers et la jeunesse à leur avantage, ils ont quitté le Québec vers la grande aventure, piqués de curiosité pour explorer l'Ouest canadien. C'est évident qu'ils n'ont pas fait fausse route. Mécanicien par profession, Guyon raconte qu'il a commencé en travaillant dans un garage durant quelques années et puis à un autre, jusqu'à ce qu'il se soit lancé en affaires à son propre compte. A l'aide de sa femme, gérante de leur bureau, Pierre Guyon s'est frayé un chemin dans le monde de la course. Propriétaire d'un large commerce et pilote de course par excellence, il est très bien reconnu à Calgary.

Depuis l'âge de quatorze ans, il fait de la course. Au début c'était les go-karts et les snowmobiles et maintenant, il n'a pas son pareil. Entre autres, la Corvette qu'il pilote fut fabriquée tout spécialement pour participer à Le Mans en 1980. Au volant, il sait gagner haut la main, mais il doit quand même avoir du cran et des nerfs d'acier. Au ras du sol dans le «sports racer» qu'il conduit aussi, il n'a pas froid aux yeux alors qu'il établit constamment de nouveaux records de vitesse. «Il est bien protégé» rassure sa femme. Bien bouclé dans sa ceinture de sécurité et vêtu d'un habit de course, fabriqué sur commande par sa compagnie (et disponible sur le marché), il faudrait vraiment un «caprice de la nature» pour qu'il soit blessé. «Je serais bien plus nerveuse s'il faisait de la course à motocyclette. Je ne m'inquiète pas de ces courses d'automobiles». En ce qui a trait aux courses d'endurance qui lui demandent parfois de conduire sans arrêt durant trois heures de suite: «Il faut surtout beaucoup de concentration. Je dois avoir l'esprit clair, reposé. Des inquiétudes... j'en ai comme tout le monde; mais le soir, je peux dormir sur mes deux oreilles». Ces courses d'endurance sont des plus exténuantes, mais quand vient l'heure de chanter victoire, ça vaut le coup pour «la fureur de la piste».

Et son fils, Joey?... Mais, bien sûr! Il suit les pas de son père. Joey a passé de nombreuses heures satisfaisantes en l'heureuse compagnie de son père, à construire son propre go-kart cet hiver. On a pu en voir les résultats le 19 août au Kart Gardens de Calgary. Joey et deux autres chanceux dont l'un était une fillette, se sont bien amusés à courser. «Ils le font pour le plaisir de la chose» ajoute sa mère. Pour Pierre, c'est l'occasion parfaite de passer des heures précieuses avec son fils unique. «Je travaille très fort... 80 heures par semaine parfois, entre la compagnie et la course... c'est mon temps spécial avec Joey!»

Et Denise? Et oui! Elle aussi est une mordue de la course. Plus tard cette année, elle participera à une course «rally». Bone chance... et... bonne course!



Pierre Guyon pose fièrement avec son atelier mobile. Ce mastodonte de la route transporte non seulement ses outils mais aussi la Corvette, le go-kart et les mini-motos.

(Photo Suzanne Sawyer)

• On fête ses 80 ans

Toute la famille y était!

par RAYMONDE M. MÉNARD

BONNYVILLE - Samedi le 4 août, la famille, la parenté et les amis célébraient le 80e anniversaire de Mme Yvette Gamache.

La célébration au Club des Pionniers commença dans l'après-midi avec un «Open house». C'était un après-midi d'échange et de rencontre entre famille, parenté et amis. Les membres de la famille qui ont présenté un mini-concert étaient: Raymond Bouchard et Amaris Gamache au piano, Céline Michaud et Désirée Procinsky ont chanté.

Le clou de la fête était quand Mme Gamache a reçu une présentation de roses qui représentaient l'amour et la reconnaissance de chaque enfant et de leur famille entière.

En plus des bouquets et cadeaux, elle a reçu un album très spécial qui avait été préparé pour elle par les enfants, petits-enfants et autres. Les belles pages avaient toutes été préparées individuellement et parlaient de sentiments précieux de chacun pour Mme Gamache. Les qualités qui ont été mentionnées le plus souvent étaient: le bon exemple qu'elle a toujours donné, sa joie de vivre, son énergie ainsi que son humour très vif. Mme Gamache a toujours aimé les gens et aime bien avoir du plaisir.

Parmi les invités spéciaux, on retrouvait son beau-frère, M. Arthur Gamache, âgé de 93 ans, de Saint-Paul, avec son fils et son épouse; Didier et Madeleine Gamache, ainsi que ses deux filles: soeur Berthe et soeur Françoise. Mme Cécile Préville, M. Paul Blouin, et Mme Simone Blouin, respectivement soeur, frère et bellesoeur de Mme Gamache et tous de Saint-Paul, ainsi que Georgiana Gamache, belle-soeur de Bonnyville.



Yvette Gamache

Mme Yvette (Arbour) Gamache est née le 4 août 1910 à Saint-Raphael comté de Bellechasse, au Québec. Elle est arrivée à Saint-Paul en 1917 et elle y est demeurée jusqu'à l'année 1930. En 1930, elle épousa Gérard Gamache et déménagea sur une ferme à Fort Kent. Ils ont élevé 13 enfants donc 11 filles et 2 garçons. En 1968, ils ont déménagé à Bonnyville et elle y demeure depuis ce temps.

La descendance de Mme Yvette Gamache est de 13 enfants, 51 petits-enfants et 33 arrière-petit-enfants. En tout, la famille complète est de 127. Ses enfants et leurs conjoints sont: Eveline et Jacques Lord de Fort Kent, Victoire et Edouard Vasseur de Fairview, Candide et George Marcoux de Saint-Paul, Jeannine et Maurice Normand de Bonnyville, Denise et Georges Beaudoin de Penticton (C.-B.), Laurence et Jean Fournier de Brossard, Québec, Yvon et Janice Gamache de Bonnyville, Raymonde et Euclide Ménard de Plamondon, Monique Gamache d'Edmonton, Yvette Gamache de Bonnyville, Marie-Line et Denis Michaud de Fort Kent, Gérard et Wendy Gamache de Iron River, (Bonnyville).

Mme Gamache est très reconnaissante de tout ce que la famille et les gens ont fait pour elle. Elle est heureuse d'y être.

• Camps d'été pour les jeunes

Une expérience positive en français!

par MARTYNE COUTURE

FALHER - Beaucoup de vie cette année dans la région de Falher! En effet, les jeunes ont pu participer à des camps d'été organisés par le Centre de l'éducation permanente en collaboration avec l'ACFA régionale.

Camps résidentiel à Shaw's Point, camps de jour à Girouxville, Falher, Saint-Isidore, les jeunes de 8 à 14 ans ont pu s'initier à différents passe-temps. L'artisanat, la cuisine, la céramique, sont autant d'activités où les jeunes ont pu utiliser leur créativité tout en s'amusant.

«J'ai bien aimé les cours de menuiserie et de cuisine. J'ai appris à travailler le bois et à préparer la nourriture. Je sais maintenant comment me débrouiller dans la cuisine», disait Sébastien Simoneau, l'un des participants au Camps de l'amitié. Il ajoutait qu'il avait bien aimé les ateliers de théâtre et les histoires drôles de l'animateur Gilbert Bérubé.

Lors des ateliers de cuisine, les jeunes ont appris à faire de la cuisine nutritive et saine, comment servir la table, préparer son propre dîner, etc.

On retrouve aussi, parmi les activités du projet, des excursions, des jeux, des ateliers d'interprétation de la nature, du tir-à-l'arc, et bien d'autres.

Les camps de jour offrent différents ateliers chaque semaine, au coût de 35 $ par semaine, par enfant. Chaque camps est financé avec les frais d'inscription et des dons de la Coop de Saint-Isidore, la ville de Falher et le village de Girouxville.

Les organisateurs tiennent à remercier tous les participants, «parce que sans vous, les camps n'existeraient pas». Un merci aussi à ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre au projet d'été.

L'invitation est donc lancée à tous les jeunes à revenir l'an prochain. N'oubliez pas d'amener vos amis!

SOMMAIRE

• Selon le rapport Lamoureux-Tardif

Sept conseils scolaires à former

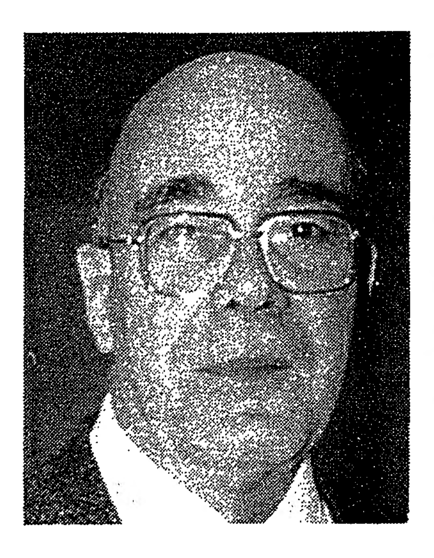
par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Les Franco-Albertains demandent la création de sept conseils scolaires régionaux pour débuter un système de gestion scolaire franco-albertain.

C'est ce qui ressort de l'étude sur la gestion et le contrôle de l'enseignement en français en Alberta effectuée par MM. Phillip Lamoureux et Denis Tardif de novembre 1989 à juin 1990 et commandée par l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA).

Deux événements importants sont intervenus au cours de l'étude: d'abord le jugement Mahé/Bugnet, et la publication d'un document de discussion du ministère de l'Éducation de l'Alberta «French Education in Alberta».

Tout au long des consultations faites à travers la province, l'approche régionale semble avoir été favorisée dans la majorité des cas. On veut éviter ainsi l'établissement de très petites entités scolaires et garder la proximité entre l'école et l'instance décisionnelle. De plus, des conseils régionaux permettraient de respecter les différences entre les francophones des différentes régions de la province.



Phillip Lamoureux



Denis Tardif

Cette façon de procéder permettrait aussi la création de bassins d'élèves suffisants pour justifier des services d'appui de haute qualité.

Bonnyville, Calgary, Edmonton, Fort McMurray, Morinville-Legal, Rivière-la-Paix et Saint-Paul sont les sept régions où, selon le rapport, des regroupements devraient être établis. Des développements subséquents pourraient être faits dans Plamondon, Lethbridge-Medecine Hat, Grande Prairie, Red Deer et Jasper-Hinton-Edson.

Il est précisé qu'il se pourrait que dans certaines régions l'établissement du conseil régional précède l'établissement de l'école franco-albertaine.

On vise l'obtention des mêmes pouvoirs que les conseils de la majorité, sauf le pouvoir de prélever à même les taxes locales les fonds nécessaires au soutien de l'éducation. Les Franco-Albertains cherchent à se prévaloir de pouvoirs décisionnels réels et veulent éviter les situations où les pouvoirs sont partagés. Ils rejettent le concept de représentation garantie, puisqu'ils y seraient encore minoritaires.

Le financement de ces conseils scolaires relèverait en majorité du gouvernement provincial: octrois provinciaux versés directement aux conseils scolaires francophones, coûts de démarrage et frais rattachés à «l'aspect réparateur» (article 23 de la Charte des droits et libertés), dépenses d'immobilisation pour la construction ou la rénovation des édifices appartenant aux conseils scolaires francophones. Au niveau local, le conseil scolaire dont l'enfant relève devrait verser au conseil scolaire francophone certains montants (taxe locale, octrois compensatoires, octrois spéciaux).

Du côté du gouvernement, la population franco-albertaine aimerait amener deux changements au ministère de l'Éducation. Premièrement, engager les francophones dans le processus de développement de la programmation. Selon le rapport Lamoureux-Tardif, le deuxième changement s'impose au niveau de l'organisation même du ministère de l'Éducation. «De plus, il est nécessaire que l'ensemble soit coordonné (...) sous la responsabilité d'un sous-ministre adjoint».

Quant à la question des écoles non confessionnelles, le rapport Lamoureux-Tardif recommande une gestion en collaboration afin de former des regroupements linguistiques plutôt que religieux. «À notre avis, un conseil (...) pourrait contenir deux secteurs, l'un catholique séparé et l'autre non confessionnel». Il faudrait de plus que les deux secteurs soient établis avec une certaine gestion afin d'accommoder les deux groupes.

D'autre part, il ne semble pas essentiel que les conseils scolaires régionaux à établir appartiennent à un territoire continu (un conseil régional francophone pourrait regrouper Saint-Paul et Fort McMurray, mais pas Edmonton), selon cette étude.

Les frontières de ces conseils régionaux devraient initialement couvrir le même territoire que celui des conseils d'où proviennent les élèves qui fréquentent l'école.

Toujours selon cette étude, tous les membres de la communauté franco-albertaine dont les enfants fréquentent l'école et tous les intéressés devraient être invités à participer à la gestion de ces conseils scolaires francophones régionaux.

• Pas aussi enthousiaste

Réaction de Jim Dinning

EDMONTON - Il semble bien que le ministre de l'Éducation Jim Dinning ne soit pas aussi convaincu du besoin d'établir des conseils scolaires régionaux à travers l'Alberta.

En effet, contrairement à la date visée par la présidente de l'ACFA France Levasseur-Ouimet pour l'établissement de la gestion scolaire, soit en septembre 1991, M. Dinning affirme que «la Cour suprême parle aussi, dans son jugement, d'établissement graduel d'une gestion scolaire pour les francophones».

D'après une entrevue accordée au Edmonton Journal, M. Dinning ne se dit pas convaincu, de la création de sept nouveaux conseils scolaires «dans la province canadienne où l'on retrouve le plus de conseils scolaires per capita».

• École publique francophone

L'ACFA dénonce l'inertie de la commission scolaire

EDMONTON - L'ACFA provinciale est outrée de l'attitude de la Commission des écoles publiques d'Edmonton qui a décidé d'attendre que le gouvernement de l'Alberta lui dicte quoi faire par voie de règlement pour ouvrir une première école française publique à Edmonton.

«Il est clair que la Commission des écoles publiques ne veut pas assumer ses responsabilités. Il est absolument faux d'affirmer qu'ouvrir une telle école aujourd'hui serait illégal. Six écoles françaises seront en opération en septembre et ce, en toute légalité. Une telle excuse fantaisiste révèle le peu de sérieux des commissaires. Visiblement, on essaie toutes les tactiques possibles pour retarder le processus. Cela démontre l'ignorance et l'incompréhension du Conseil et de ses administrateurs. C'est déplorable» souligne la présidente de l'ACFA, Mme France Levasseur-Ouimet.

«Les parents francophones non-catholiques ont le droit de faire instruire leurs enfants dans une école publique francophone. Nous faisons appel au ministre de l'Éducation, M. Jim Dinning, pour qu'il aide ces parents à résoudre ce problème. Il est inadmissible qu'un conseil scolaire s'entête à retarder l'ouverture d'une école quand le nombre d'élèves est suffisant. Il en va de l'avenir de nos enfants. C'est important que ça se fasse», rappelle Mme Levasseur-Ouimet.

Selon l'ACFA provinciale, voilà un autre exemple démontrant de façon frappante que peu importe la bonne foi des individus en cause il n'est pas possible de laisser à un des individus du groupe majoritaire le soin de décider de la gestion de l'éducation française, comme l'a indiqué le jugement de la Cour suprême dans le cas Mahé/Bugnet.

Alpha...

(suite de la page 1)

M. Ouellette, cette rencontre aura atteint les objectifs fixés.

Il affirme qu'il était important d'inviter différents intervenants pour assister à cette rencontre: «Nous voulons les impliquer dans le processus et les décisions à prendre pour la programmation». Apprenants, coordonnateurs, bénévoles, directeur de la Faculté, et bien d'autres personnes toutes aussi importantes, se sont retrouvés autour d'une table afin de recevoir toutes les informations nécessaires pour une bonne intervention auprès des analphabètes.

Pour Diane Dugas, directrice d'un centre d'alphabétisation à Hawkesbury, en Ontario, et membre d'un regroupement pan-canadien sur l'alphabétisation, ces trois journées passées à la Faculté «ouvrent d'autres horizons. L'Alberta, c'est différent de notre situation en Ontario, par exemple par rapport aux écoles», affirme-t-elle. On retrouve en Ontario 23 groupes d'alphabétisation, en plus d'une structure provinciale.



Françoise Lefebvre donnait ici un atelier sur «Les méthodes en alphabétisation» lors de la rencontre Alpha-Alberta.

(Photo Martyne Couture)

Madame Dugas s'est dite très impressionnée par la recherche effectuée par le groupe de travail de M. Bruno Ouellette. De plus, elle est surprise de l'implication de la communauté: «Ici tout est parti de la base, tandis qu'en Ontario c'est parti du gouvernement».

Le rapport final du comité consultatif du projet d'intervention en alphabétisation paraîtra au cours des prochaines semaines. Les résultats officiels, un historique de l'éducation et de la francophonie albertaine, un profil statistique des analphabètes, des entrevues effectuées au cours de l'étude, différentes recommandations suite à tout ce travail, autant de choses qui seront rendues publiques vers la fin du mois de septembre.

Les Franco-Albertains auront donc, à partir de ce document de travail, un outil afin d'aider les apprenants. Mettre un frein aux préjugés, informer la population sur la situation réelle de près de 15% des Franco-Albertains, bien des espoirs sont placés dans les résultats de ce projet en alphabétisation. Un projet à suivre au cours du mois d'octobre.

Les Ontariens lancent un message aux politiciens

Les Ontariens n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère lors des élections provinciales tenues en Ontario le semaine dernière. Ils ont élu leur premier gouvernement NPD donnant une confortable majorité au nouveau premier ministre Bob Rae.

Ils ont balayé du revers de la main celui qui croyait être indélogeable, le premier ministre libéral David Peterson. Ce dernier a même perdu son siège dans son comté. Peterson comptait sur une élection en été et sur une popularité intéressante pour pourvoir garder le pouvoir. Il a été contrecarré dans ses plans par un électorat qui a démontré hors de tout doute qu'il en a assez des politiciens et des partis qui oublient que le citoyen existe et qu'ils doivent travailler à la Législature en fonction de la population et non pas seulement pour être réélus et obtenir le plus rapidement une pension confortable.

Ne faisant plus confiance aux partis traditionnels, l'électorat s'est donc tourné vers un jeune chef, Bob Rae. Ce dernier semble vouloir redonner au citoyen le respect qui lui est dû de la part du politicien et veut aider les travailleurs à refaire la place qui leur revient dans la politique canadienne.

Bob Rae n'aura pas la tâche facile car ne se doutant nullement d'une telle victoire, même à une semaine du scrutin, ce dernier a fait une foule de promesses qu'il devra maintenant tenir.

Le pays venant d'entrer en récession, les premiers à écoper seront les travailleurs de l'Ontario et du Québec. Que fera Bob Rae? Ses options sont limitées. Il devra s'entourer de conseillers très compétents, qui ont de bonnes et nouvelles idées pour tenter par tous les moyens de minimiser les effets négatifs de cette récession.

Éditorial

Quelle sera la réaction de Bay Street? Les milieux financiers ne semblent pas s'inquiéter outre mesure de l'arrivée du NPD à la tête du gouvernement ontarien. C'est d'ailleurs la première fois que le NPD fait une telle percée à l'est du Manitoba. Le NPD a prouvé dans les provinces de l'Ouest, notamment en Saskatchewan, qu'il pouvait gouverner et administrer de belle façon. Ne lui doit-on pas l'assurance-santé et bien d'autres programmes sociaux dont bénéficient aujourd'hui des millions de Canadiens?

Il n'en reste pas moins que les Mulroney, Chrétien et les premiers ministres provinciaux qui ont participé à la ronde marathon de négociations de l'Accord du lac Meech et ont joué à la vedette devant les caméras à Ottawa doivent se le tenir pour dit: les électeurs du Canada sont patients mais quand c'est assez, c'est assez. Et c'est assez!

Brian Mulroney devra démontrer une fois pour toutes qu'il est un VRAI premier ministre, qu'il est capable d'être à la hauteur de la position. Depuis 1984, il n'a rien prouvé, sinon qu'il est incapable de s'entourer de personnes compétentes qui sauront mener le Canada sur la voie de la prospérité et de la paix.

Ce n'est certainement pas en allant à la pêche avec son ami Bush, ni en se retranchant à sa résidence d'été d'Harrington au Québec qu'il règlera la crise d'Oka et le problème très sérieux des revendications des autochtones.

Si sa seule préoccupation est d'être réélu pour un troisième terme lors des prochaines élections, j'ai des petites nouvelles pour lui et les électeurs canadiens aussi. Le message est clair et précis M. Mulroney. Vous passez à l'action dans le plus bref délai ou vous démissionnez. Nous voulons un VRAI leader et non pas un premier ministre qui joue à la vedette, un petit «kid kodak». L'électorat canadien ne manquera pas de vous juger, comme vous le dites si bien, lors de la prochaine élection fédérale.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Intolérance et violence

Les citoyens de Châteauguay et de LaSalle au Québec ont démontré à la face du monde durant la crise d'Oka et du pont Mercier qu'ils sont intolérants et violents. Quand je vois des pères de famille lancer des roches sur des autos de Mohawks qui transportaient des femmes, des enfants et des personnes âgées hors du territoire des hostilités, j'ai honte. Est-ce possible dans un pays qui se dit civilisé et tolérant comme le Canada? Ces images ont fait le tour du monde et les réactions n'ont pas tardé. En Europe, on compare le Canada à l'Afrique du Sud. Quel honneur!

Les Québécois n'ont-ils pas, en juin dernier, dénoncé l'intolérance et l'intransigeance des anglophones et du reste du Canada à leur endroit suite à l'échec de Meech? Et quelques semaines plus tard, ils démontrent qu'ils sont capables de bien pire. La Sûreté du Québec a encore une fois démontré qu'elle est incapable de contrôler des situations extrêmes et que ses dirigeants perdent les pédales au moindre affrontement.

Il faut sérieusement se demander si la violence n'est pas en train de s'installer en permanence au Canada? Si les politiciens et les gouvernements sont à blâmer pour cette situation, il n'en reste pas moins que les médias d'information ne font rien pour la dénoncer. Au contraire, ils semblent vouloir la maintenir cette violence et se complaisent à décrire avec force détails ces scènes disgracieuses et indignes d'êtres humains civilisés. Ils **n'informent** plus la population, ils **l'énervent** au point où certaines personnes sont malades à cause de la pression et des images de violence qu'ils vivent et voient.

Quand on entend des postes de radio montréalais qui invitent la populaton de LaSalle à aller se réfugier dans leur sous-sol parce que la rumeur circule que les Mohawks ont des lances-missiles et qu'ils pourraient s'en servir, il faut réaliser que certains journalistes vont un peu loin. Il ne faut quand même pas prendre les gens pour ce qu'ils ne sont pas. Quel intérêt a le téléspectateur à voir et à entendre toute cette violence, sinon qu'à lui échauffer encore plus l'esprit, à lui faire peur. Et que dire des enfants qui sont les témoins de toute cette violence à la télé et à la radio? Il y a certainement un choc psychologique irréparable qui les frappe.

Je suis convaincu que si les caméras de la télé n'avaient pas été omniprésentes durant ce conflit, ce dernier serait probablement réglé depuis quelque temps. Et je ne suis pas le seul de cet avis.

Si la Société Radio-Canada croit se couvrir de gloire par cette couverture à outrance de la crise d'Oka et le zèle de ses journalistes et surtout de Bernard Derome, pour ma part, elle m'a déçu. Elle m'a démontré qu'elle ne recherchait que le sensationnalisme et le justifiera en disant qu'elle devait le faire à cause de la concurrence des ondes.

Nous voulons la justice et la paix dans ce qui reste de notre pays, le Canada. Nous dénonçons l'utilisation de l'intolérance, du racisme et de la violence quand on sait très bien que le tout peut et doit se faire par la voie de négociations sérieuses et concluantes. Il faut de la volonté, une volonté politique et une collaboration étroite entre les partis impliqués.

PIERRE BRAULT

• Bourse Almanda W. Marchand

Pierrette Vallières est la première lauréate

OTTAWA - Pierrette Vallières de Hearst en Ontario reçoit la bourse Almanda Walker Marchand de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF). Pour l'heureuse lauréate, cette bourse de 1 000 $ confirme sa décision d'entreprendre un changement de carrière. «Je me sens, dit-elle, davantage capable d'affronter ce défi».

Choisie parmi une centaine de candidates de partout au pays, Pierrette Vallières représente, pour la FNFCF, l'étudiante par excellence. En instaurant cette bourse d'études, la Fédération nationale souhaitait encourager une femme francophone de milieu minoritaire qui effectuait un retour aux études après une absence prolongée. Sa formation devait, de préférence, contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes ou de la communauté francophone hors Québec.

Pierrette Vallières est d'abord retournée en milieu scolaire en 1987 pour compléter sa 12e année en suivant des cours de secrétariat bilingue. Elle avait alors quarante ans. Ce retour aux études, après avoir élevé des enfants et travaillé à temps partiel, lui donne le goût de continuer. Comme elle l'explique: «Les emplois sont rares dans le nord de l'Ontario et il m'était difficile de trouver un emploi pouvant subvenir à mes besoins». Elle s'est donc inscrite en service social au Collège universitaire de Hearst pour l'année 1990-1991. Pierrette Vallières recherche un travail ayant un sens plus humanitaire. Un emploi de travailleuse sociale lui permettra «d'accompagner des personnes, surtout des femmes et des jeunes, à retrouver cette dignité qui leur appartient... à rechercher leur valeur humaine, leur capacité d'être et de faire».

Pour cette lauréate, chef de famille monoparentale, la bourse Almanda Walker Marchand comble un besoin financier important qui lui permettra de se consacrer plus entièrement à ses études.

Le FNFCF est heureuse de décerner cette première bourse Almanda Walker Marchand à Pierrette Vallières. Cette lauréate illustre à ses yeux le courage et la détermination des femmes qui choisissent d'effectuer un virage aussi important dans leur vie.

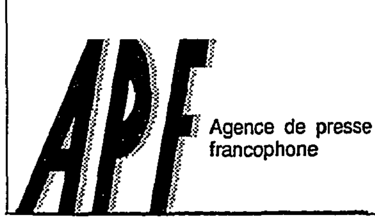
La FNFCF est un organisme de charité fondé par Almanda Walker Marchand. Cette bourse d'études annuelle a été instituée pour commémorer l'action politique des membres de l'organisme qui ont, depuis de nombreuses années, oeuvré pour la défense de la langue française au pays.

Pensée de la semaine...

Tout ce qui est grand paraît d'abord impossible.

(Dr A. Schweitzer)

Nos lettres de créance à Ottawa





Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lumoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Ronalds Printing** à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Post-secondaire

La Cité collégiale accueille 2 300 élèves

APF - Le premier collège d'arts appliqués et de technologie de langue française en Ontario a officiellement ouvert ses portes en fracassant toutes les prédictions quant au nombre d'inscriptions.

Le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario avait prévu 1 700 inscriptions à temps plein. La directrice générale de la Cité collégiale, Andrée Lortie, estimait à 1 500 le nombre d'inscrits pour une première année. En réalité, pas moins de 2 300 étudiants sont inscrits à plein temps à l'un ou l'autre des 70 programmes d'études offerts dans les trois campus de la Cité collégiale situés à Ottawa, Cornwall et Hawkesbury dans l'est de la province.

Cette réponse des francophones de l'Ontario est d'autant plus surprenante, si on considère que la direction de l'institution n'a dévoilé le site que le 18 janvier dernier, que ce site est temporaire d'ici à la construction d'un édifice permanent qui devrait être terminé en 1994, et que des élèves avaient le choix de poursuivre et terminer leurs études dans les collèges bilingues de la région. Pour Mme Lortie, il s'agit d'un vote de confiance de la part de la communauté.

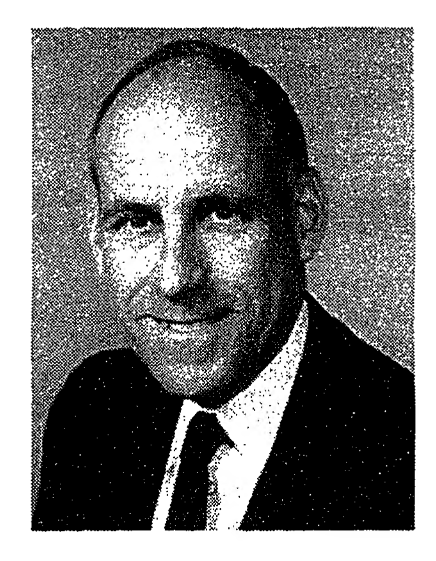
«L'ouverture de la Cité est une affirmation vibrante et une célébration de la dualité linguistique» estime de son côté le secrétaire d'État Gerry Weiner. Le premier collège francophone est né d'une entente entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario. Ottawa investira d'ailleurs 50 millions dans ce collège au cours des sept prochaines années.

Le ministre délégué aux Affaires francophones, Charles Beer, voit dans la forte inscription des élèves à la Cité collégiale «une réponse claire et ferme» de l'intention des francophones de l'Ontario d'appuyer leurs institutions d'enseignement. «D'ici quelques années, on va voir la création d'un réseau d'institutions francophones dans le domaine de l'éducation».

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) attend justement du gouvernement qu'il complète le réseau d'institutions collégiales en français dans la province. «L'ACFO a toujours soutenu qu'il est essentiel pour la francophonie en Ontario de compléter ce réseau, rappelle son président, M. Jean Tanguay. Une commission se penche présentement sur l'expansion des services collégiaux en français dans les autres régions de la province. Le rapport devrait être déposé à la mi-octobre.

M. Tanguay n'est nullement surpris par le nombre d'inscriptions au nouveau collège, le 23e du réseau collégial en Ontario. «Le collège est une institution qui est attendue depuis au moins 20 ans en Ontario français, a expliqué M. Tanguay en entrevue. Donnez l'opportunité aux collèges du nord et du sud de la province de se réaliser, et vous verrez le même succès. Donnons aux Franco-Ontariens les outils nécessaires et on vous surprendra toujours».

Que sera la Cité collégiale? S'il faut en croire la première directrice générale, Andrée Lortie, ce sera beaucoup plus «qu'un changement d'adresse». Elle veut que la formation soit «très orientée» vers le marché du travail, les employeurs et le secteur privé. «Pour avoir un emploi, il faut avoir accès à des programmes et à une formation qui sont pertinents». Selon Mme Lortie, les faiblesses chez les Franco-Ontariens en ce qui concerne la formation professionnelle se situent principalement au niveau des métiers et de la technologie de pointe.



Gerry Weiner

Les Franco-Ontariens ont la chance unique selon Mme Lortie de prendre possession d'un collège créé en 1990, alors que tous les collèges en Ontario ont été créés dans les années '60. «On a une chance unique d'acquérir de l'équipement et de modeler des programmes en fonction de la réalité des années '90. On nous envie à travers l'Ontario».

La Cité collégiale, ce sera aussi un «collège sans frontières», un collège ouvert aux groupes ethniques francophones. On pouvait d'ailleurs facilement constater en arpentant les corridors de la Cité, un nombre élevé d'élèves en provenance de la communauté noire. «Je pense que la Cité collégiale se doit de refléter la réalité de l'Ontario français», affirme la directrice générale. Le collège sera aussi ouvert aux francophones des autres provinces canadiennes. «C'est certain, dit Mme Lortie, qu'on va tenter d'attirer des étudiants de partout. On n'a pas l'intention de dire qu'on a un ghetto». La Cité collégiale n'hésitera pas non plus à créer des liens avec d'autres collèges communautaires francophones au pays, pour partager des expériences.

Pour plusieurs, la création d'un réseau d'enseignement collégial en français est la dernière étape menant à la création d'une université francophone en Ontario. De toute évidence, l'enthousiasme entourant l'ouverture de la Cité collégiale augure bien pour l'avenir de l'éducation post-secondaire en Ontario français.

• L'informatique

L'outil d'intervention des francophones de demain

APF - Dès les premiers jours du déclenchement de la crise linguistique à Sault-Sainte-Marie, les organisateurs francophones en Ontario ont, comme il se doit, déclenché un véritable branle-bas auprès des médias d'information et des politiciens. Mais ce qu'on savait moins c'est que dans l'ombre, d'autres francophones prenaient le maquis dans leur salon, s'activaient devant leur ordinateur, et organisaient la première «conférence résistance» de l'histoire de la francophonie ontarienne.

La télématique pourrait devenir un outil d'intervention politique redoutable aux mains des minorités francophones. Science-fiction que tout cela? Il s'agit plutôt d'une réalité depuis la création du «Village électronique francophone» (VEF) qui fête son premier anniversaire, en organisant une conférence de presse par ordinateur conjointement avec les groupes d'alphabétisation populaire en Ontario.

Noël Thomas, «le père» du Village électronique francophone, avoue qu'il n'avait pas prévu que l'ordinateur pourrait servir un jour à des fins politiques. Le VEF est un service de communication par ordinateur offrant les services de courrier et de rencontres électroniques. Il fut créé pour augmenter la rapidité des échanges et des transactions entre francophones, malgré les distances entre les communautés. «Le Village électronique francophone veut aider les francophones à maintenir leur langue, leur culture et leur sens d'appartenance tout en participant aux grands changements sociaux qui sont en cours, en particulier dans le domaine de l'utilisation des technologies de pointe». Voilà pour la mission.

À ce jour, quelque 160 personnes s'échangent des informations qui sont accessibles 24 heures par jour via leur ordinateur personnel. En un an, Noël Thomas estime qu'il s'est échangé 7950 lettres électroniques et 25 000 messages dont 996 dans une conférence fort justement intitulée «le perron de l'église».

Car il s'agit bien d'un village que Noël Thomas veut bâtir. Un village électronique, à base communautaire où il n'existe aucune contrainte au niveau de l'adhésion, et où ce sont «les résidents» qui invitent d'autres personnes à se joindre à la communauté électronique. Pour que l'illusion soit parfaite, on compte développer une structure municipale. Il y aura des élections, et un conseil municipal sera responsable de l'évolution du Village électronique!

Qu'est-ce qui différencie le Village électronique des autres moyens de communication? Une comparaison s'impose pour mieux comprendre. Si on veut organiser une rencontre face à face, les participants doivent se trouver au même endroit au même moment. En conférence téléphonique, ils doivent être en même temps à des endroits différents. En rencontre électronique, les participants peuvent être à des endroits différents et communiquer à des moments différents.

M. Thomas est le premier à reconnaître que la conférence électronique ne remplacera jamais les rencontres interpersonnelles. Le concept de village électronique est également moins dynamique qu'une conférence téléphonique. C'est dans l'échange d'information sur une base quotidienne que le Village électronique peut être d'une grande utilité de par sa flexibilité. Fini le courrier en retard, fini les grosses factures de téléphone. En tout cas, les applications sont multiples. La Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa a déjà donné un cours de maîtrise en éducation via le Village électronique.

Les 33 centres d'alphabétisation francophones de l'Ontario sont déjà branchés sur le Village. Le ministère de la Santé, la Chaîne française TVOntario, l'Université d'Ottawa, le collège universitaire de Hearst et la Fédération des francophones hors Québec sont abonnés à ce réseau interactif.

Le réseau étend maintenant ses tentacules électroniques dans les Maritimes et dans l'Ouest. L'Université de Moncton a déjà confirmé sa participation il y a quelques semaines. La Faculté Saint-Jean à Edmonton a indiqué un intérêt. Fait à signaler: les Fransaskois de la Saskatchewan ont récemment mis sur pied un Village électronique fransaskois. Des ordinateurs et des télécopieurs relient maintenant les diverses communautés fransaskoises et permettent aux Fransaskois d'avoir accès à une foule de données.

• TPS

Elle vous prend déjà au bout du nez

APF - La TPS est encore loin de vos préoccupations. Surprise! La taxe sur les produits et services (TPS) a commencé à hanter les Canadiens dès le 1er septembre.

Si vous avez prévu déjouer le ministre des Finances en achetant une automobile en septembre 1990 en vue de sa livraison en janvier 1991, vous devrez payer la TPS de 7 pour 100. En

(suite à la page 6)

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

SEPTEMBRE

16 1968	17 1852	18 1953	19 1932	20 1927	21 1900	22 1871
Ouverture de l'école des infirmières au Collège Saint-Jean	Arrivée de l'abbé Albert Lacombe au Fort Edmonton	Décès de Monseigneur Ubald Langlois, OMI	Décès de Monseigneur Célestin Joussard, OMI	La mission de Beauval est entièrement détruite par un incendie	Le P. H. Leduc bénit la nouvelle résidence des Soeurs de la Miséricorde	Création du diocèse de Saint-Albert

Nez...

(suite de la page 5)

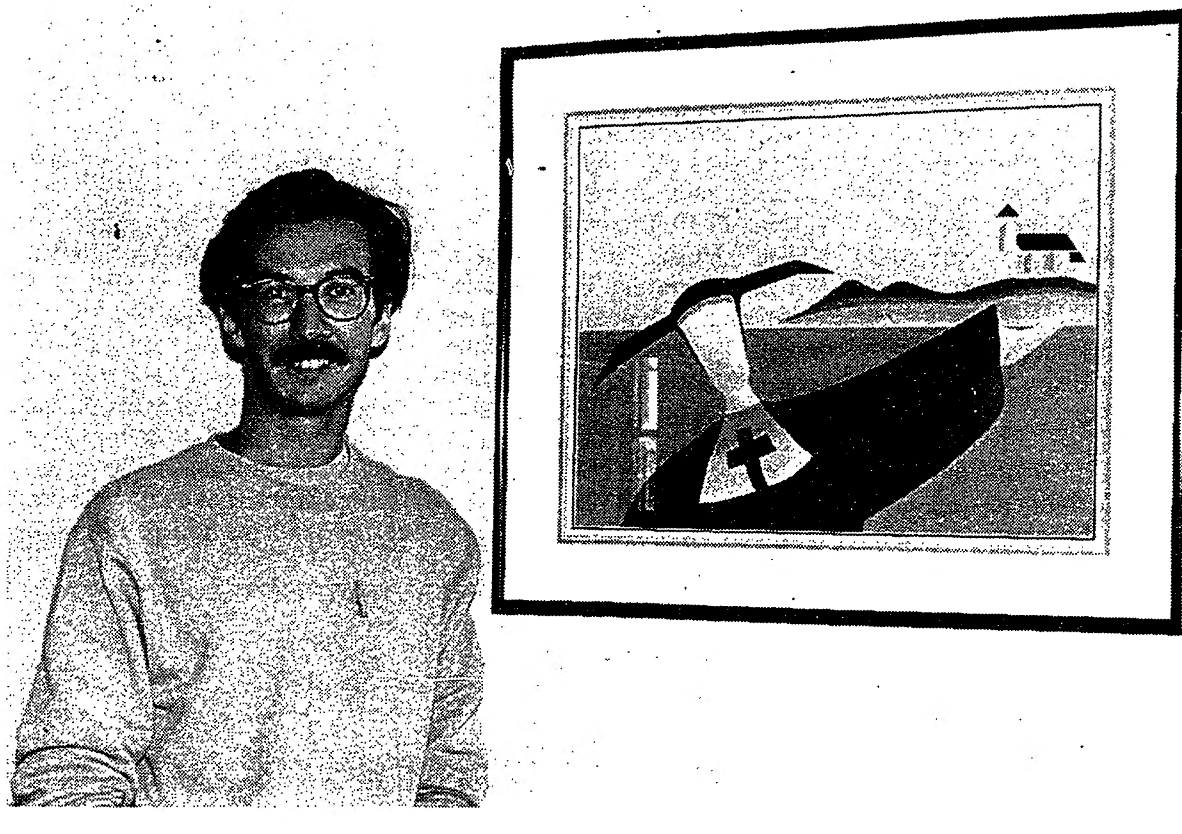
fait, cette règle s'applique aux produits et services qui seront fournis après 1990, et dont le paiement sera fait ou est dû avant 1991.

Vous vous préparez à vous abonner à un total de 20 matchs de hockey, dont 10 seront en 1990 et 10 autres en 1991. Sachez que la TPS sera payable sur la moitié du prix d'abonnement. Dommage pour vous, un abonnement avant le 31 août vous aurait permis de ne payer aucune taxe.

Selon le projet de Loi C-62 sur la TPS, qui n'entrera pas en vigueur tant qu'il sera toujours bloqué au Sénat, les consommateurs ne paieront pas la TPS sur les achats de produits et de services taxables avant septembre 1990. Mais selon la loi et d'une manière générale, les paiements anticipés faits ou dûs après août 1990 et avant 1991, pour des produits et services devant être livrés ou exécutés après 1990 seront assujettis à la nouvelle taxe de 7 pour 100.

Dans un communiqué en date du 9 août dernier, Revenu Canada invite d'ailleurs les entreprises canadiennes à appliquer la TPS dès le 1er septembre de façon à en rendre compte dès le 1er janvier 1991. Le gouvernement reconnait que le projet de loi n'aura pas force de loi tant qu'il n'aura pas reçu la sanction royale.

Jean Gauthier exposait...



C'est sous le thème «LA MER-VEILLEUSE» que Jean Gauthier exposait ses toiles au Sweetwater Cafe durant le Fringe à Edmonton. Ses toiles aux crayons de couleurs dans les tons de turquoise, marine, noir ont rempli les visiteurs d'une frivole sérénité. De retour de la Gaspésie, au Québec, on pouvait sentir à travers ses toiles les vibrations de la mer. Jean en était à sa 17e exposition en 2 ans... son art l'occupant tellement, il n'enseignera cette année qu'à temps partiel. Ainsi, il pourra mieux préparer sa troisième exposition annuelle qui aura lieu au mois de décembre prochain. En attendant, vous pouvez contacter Jean Gauthier au 433-8519 pour des dessins sur commande.

(Photo Martyne Couture)

• SAINT-ALBERT

Session d'information spirituelle

EDMONTON - Mario Laroche, directeur général de l'Institut Séculier des Voluntas Dei, dont le siège social est à Trois-Rivières au Québec, a animé une session du 7 au 9 septembre dernier à l'Étoile du Nord, à Saint-Albert.



Mario Laroche

Cette session a porté sur la vie quotidienne en présence de Dieu et a été faite en anglais pour les membres de l'Institut Séculier des Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée et leurs membres associés. Elle était ouverte aussi à tous ceux qui y étaient intéressés.

On se rappelle que le père Louis-Marie Parent, omi, autrefois de la région de Rivière-la-Paix, a fondé l'Institut Séculier des Oblates sur la suggestion du prophétique Mgr Henri Routhier, omi, son évêque d'alors. Quelques années plus tard, le père Parent a fondé l'Institut Séculier des Voluntas Dei qui compte maintenant des membres prêtres, laïcs et couples mariés dans 30 pays.

• Coopérative jeunesse

Merci à tous les participants

par JENNIFER BURNS

FORT McMURRAY - La date de notre fermeture officielle était le 24 août dernier. Présentement, il y a seulement deux personnes de la coop qui travaillent et le projet se termine bientôt. C'est vraiment un énorme travail. Nous devons évaluer notre coop pour son fonctionnement, comment l'améliorer, ainsi que les problèmes et les sentiments de chaque membre du groupe. Nous espérons avoir plus de contrats l'été prochain et peut-être, nous pourrons commencer à offrir des services permanents à Fort McMurray, telle une garderie à plein temps. Mais cela sera décidé par la coop en 1991.

J'aimerais prendre le temps de remercier tous les participants pour leur travail. Vous avez apporté à la coop un succès et vous devez être fiers de votre travail. J'aimerais transmettre mes félicitations les plus sincères à Lizette Robidoux pour avoir accumulé le plus grand nombre d'heures en bénévolat pour la coop, ainsi que Tania Parent et Véronique Bergeron qui l'ont suivie de très près. Vous méritez tous une médaille d'or!

Nous voulons aussi remercier toutes les personnes qui nous ont apporté de l'aide telles que: Rent-All Center, la famille Burns, l'ACFA régionale de Fort McMurray, les participants, la famille Walker, les journaux «Fort McMurray Today et Fort McMurray Express».

Espérons que nous pourrons compter sur votre support dans l'avenir. De tous les membres et moi-même, nous vous disons au revoir et à l'an prochain.

Arts et spectacles

• Le «Combo Salvador»

L'atmosphère des tropiques à Popicos!

EDMONTON - Le vendredi 21 septembre, le Théâtre Popicos sera l'hôte d'un événement particulier pour la communauté francophone d'Edmonton: le Combo Salvador.

Formé déjà depuis 1985, ce groupe unique à Edmonton présentera un spectacle musical qui promet une soirée animée et chaleureuse qui donnera l'occasion à la communauté francophone d'établir des contacts avec une culture, qui après tout possède maintes affinités avec la nôtre, soit celle de l'Amérique latine.

Ce groupe est formé de Priscilla Moreno aux voix et percussions, d'Alvaro Moreno à la basse et aux voix, d'Alessandro Cortès au saxophone ténor, percussions électroniques, synthétiseurs et à la direction musicale de Roberto Herrera à la guitare électrique, voix et percussions, de Audrey Seabrooke au piano électrique et aux voix et finalement de Mario Cortès à la batterie et aux percussions latines.

Cinq des six membres provenant du Salvador, le groupe s'inspire particulièrement des rythmes salsa, cumbia, merengue ainsi que de la musique brésilienne. De ces membres, Audrey possède une formation classique; Alessandro, le directeur musical, une formation de jazz. Il poursuit ses études musicales au collège Grant McEwan. Il a fait partie entre autres, d'un concert qui a eu lieu au Yardbird's suite, enregistré par Radio-Canada puis diffusé en 1985 à l'échelle nationale.

Nos joyeux troubadours n'en sont pas à leurs premières armes, ayant déjà performé au festival du patrimoine (1988 et 1989) et lors de la semaine internationale à l'Université de l'Alberta en 1988 et 1989.

Interprétant à la fois des pièces connues en Amérique latine et leurs propres compositions, le Combo Salvador aime apporter une certaine originalité à tout ce qu'il touche. Autre caractéristique particulière de la bande: deux des membres sont des femmes, fait plutôt rare dans les paramètres de la musique en général.

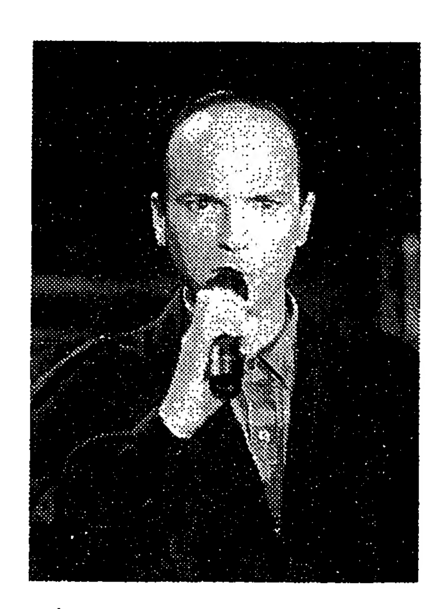
Le Combo Salvador est l'unique groupe du genre à Edmonton à s'articuler autour d'un noyau salvadorien. Les membres du groupe reconnaissent et apprécient la réponse chaleureuse des francophones et espèrent établir un contact plus intense et plus intime entre les communautés latino-américaines et francophones du Canada.

Les francophones d'Edmonton et des environs sont donc cordialement invités à cet événement socio-culturel sans précédent qui aura lieu le 21 septembre à 21 heures au Théâtre Popicos.

Surtout n'oubliez pas vos souliers de danse!!! Pour plus de renseignements contactez Harold ou Patricia au 465-4250.

Le faiseur de chansons

Absent depuis quelques années de la scène belge, où il avait connu beaucoup de succès du temps de Beau Dommage, Michel Rivard voit l'occasion pour lui de renouer l'alliance avec ce public puisque la Communauté française de Belgique lui remettait en mars dernier, le prix Québec/Wallonie - Bruxelles du disque de chanson 1989 pour son album, «Un trou dans les nuages». Cet album lui avait d'ailleurs valu maints hommages à l'ADISQ en 1987, ainsi que le Grand Prix international du disque Paul Gibson de l'Académie Charles-Cros en 1988.

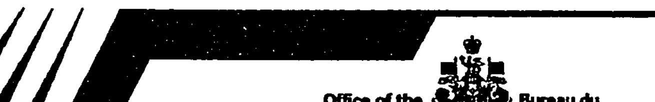


Michel Rivard

Rivard était l'auteur-compositeur, chanteur et guitariste du groupe Beau Dommage et l'un de ses co-fondateurs, mais a par la suite opté, en 78, pour une carrière solo. Après un silence de quatre ans, il reviendra en force avec «Sauvage», un album où il livre ses préoccupations personnelles et planétaires. «Un trou dans les nuages» viendra une fois de plus confirmer l'apport essentiel de Rivard dans la chanson québécoise.

Le journal «Le Soir» de Bruxelles titrait ainsi son édition du 30 mars dernier: «Rivard troue nos nuages». Et effectivement, Michel profitait de son séjour en Blegique, où il a reçu son prix, pour lancer un disque compact exclusif, composé de 17 pièces tirées de son album «Un trou dans les nuages» et la compilation «Michel Rivard». Notre «faiseur de chansons» (c'est ainsi que se définit Rivard) effectuera plusieurs concerts en Belgique à l'automne.

Rappelons que le prix Québec/Wallonie-Bruxelles, constitué d'une bourse de 3 000 $ remise au gagnant et d'une bourse de 10 000 $ pour la promotion du disque primé, vise à encourager entre autres le développement de la langue française et à favoriser les échanges commerciaux entre le Québec et la Belgique dans le domaine du disque. Le prix a été créé en 1982 et est attribué annuellement et alternativement à des artistes de la Communauté française de Belgique et du Québec. Pour des informations complémentaires quant aux modalités à respecter, adressez-vous au (514) 288-5363. (Source: Le Compositeur canadien).





Perspectives d'avenir au Bureau du vérificateur général du Canada

Vérificateur(trice) législatif(ive)

Vous travaillerez à Edmonton et vérifierez les ministères fédéraux ainsi que les activités du gouvernement des Territoires du Nord Ouest, des sociétés d'État et des organismes du gouvernement. Ce travail s'effectuera par le biais de vérifications financières, de vérifications du respect des textes réglementaires et de vérifications de l'optimisation des ressources, en plus d'autres études spéciales. Le travail comporte une utilisation poussée de l'informatique. Votre mandat vous fournira l'occasion de vous déplacer.

Le(la) candidat(e) idéal(e) sera un(e) comptable diligent(e), professionnel(le) et qualifié(e), qui détient un diplôme d'une université reconnue, un titre de c.a., c.g.a. ou c.m.a. et qui possède une formation et une expérience récente en vérification externe. La compétence en anglais est essentielle et une connaissance du français constituerait un atout.

Nous offrons un traitement dont l'échelle s'établit de 32 553 $ jusqu'à 48 141 $ (en voie de révision), selon vos qualifications, votre expérience et le poste qui vous est offert. Vous bénéficierez d'une vaste gamme d'avantages sociaux et d'un programme complet de perfectionnement.

Si vous désirez une carrière dynamique dans un milieu de vérification rempli de défis et de perspectives d'avancement, envoyez votre curriculum vitae (votre dossier sera traité confidentiellement) au bureau suivant avant le 28 septembre 1990 :

Roger Simpson, c.a.
Directeur principal
Bureau du vérificateur général
Place Manulife, bureau 2460
10180, 101e rue
Edmonton (Alberta) T5J 3S4

Le Bureau du vérificateur général s'engage à respecter la politique de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels et seront conservés dans le fichier de renseignements personnels OAG/P-PU-015.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

CFP-PSC

Directeur(trice), services relatifs au bien-être des enfants et aux familles

Edmonton (Alberta)
44 692 $ - 52 775 $

Ce poste stimulant au Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien vous permettra d'utiliser pleinement vos compétences en travail social et en gestion.

Pour y accéder, vous devez détenir un diplôme en travail social d'une université reconnue et compter plusieurs années d'expérience comme travailleur(euse) social(e). Vous devez, en outre, avoir des antécédents en supervision et en administration d'un programme de service social sur le terrain.

La compétence en anglais est essentielle.

Si ce défi vous intéresse et que vous répondez aux critères susmentionnés, acheminez votre curriculum vitae ou votre demande d'emploi d'ici le 29 septembre 1990, en indiquant le numéro de référence **61-0393-1(W8F), à Lorraine Mounsef, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Tél. : (403) 495-6136.**

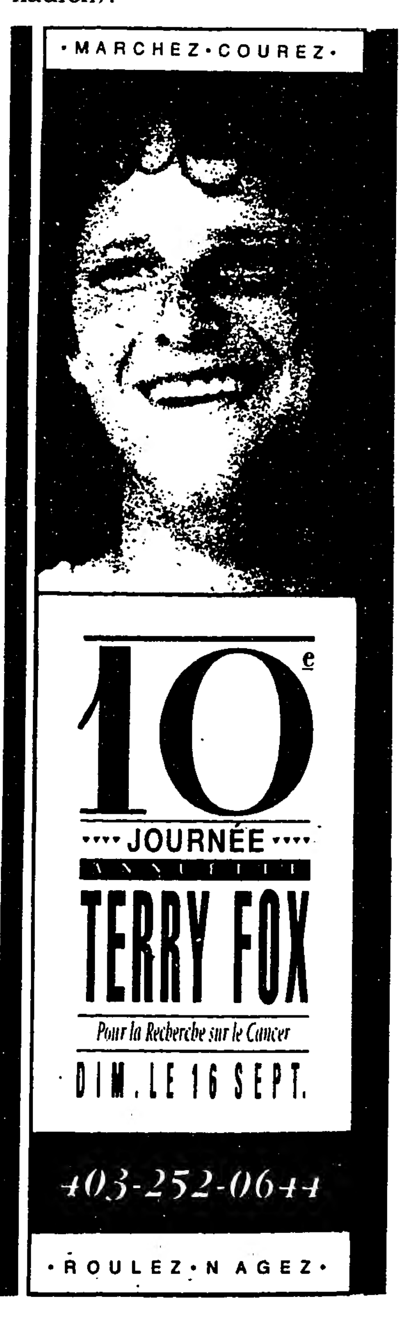
Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada



• Redéfinition du Canada

La FFHQ prépare un «nouveau discours»

APF - Dans la foulée de l'échec de l'entente du lac Meech et de la création de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, la Fédération des francophones hors Québec prépare un «nouveau discours» qui tiendra compte du processus de redéfinition du Canada actuellement en cours.

Même s'il est trop tôt pour savoir en quoi ce nouveau discours sera différent du discours traditionnel des leaders francophones hors Québec en faveur de la dualité linguistique canadienne, on peut déjà tirer quelques lignes directrices.



Aurèle Thériault

Le directeur général de la FFHQ, Aurèle Thériault, confirme qu'il s'agit d'une «nouvelle approche» qui sera «relativement dynamique» par rapport à la redéfinition du Canada. Un discours qui serait plus axé sur l'autonomie des communautés francophones, et moins sur l'aide financière des gouvernements à ces communautés. Un discours, à tout le moins, qui ne serait pas celui d'un quêteur venu réclamer sa pitance.

Parallèlement, la FFHQ travaille depuis plus d'un an à la rédaction d'un nouveau «plan de société» qui sera soumis et adopté lors de sa prochaine assemblée annuelle qui aura lieu à Ottawa en juin 1991. C'est là qu'on saura vraiment quel rôle les francophones hors Québec entendent jouer au sein du Canada de cette fin de siècle. La création de nouvelles alliances politiques avec des gouvernements provinciaux «amis», et une politique d'ouverture à l'endroit des francophiles et des communautés ethniques francophones sont des idées avec lesquelles les francophones hors Québec jonglent depuis un certain temps, et qui devraient se retrouver dans ce nouveau plan de société. Il ne faudrait pas se surprendre, explique M. Thériault, si le «nouveau discours» de la FFHQ qu'on présentera cet automne s'inspire de la réflexion déjà amorcée autour du nouveau plan de société.

Fort d'une invitation du premier ministre du Québec, la FFHQ a d'ores et déjà décidé de comparaître devant la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec et présentera un «mémoire substantiel» sur l'avenir de la francophonie au Canada, nous dit M. Thériault. L'apport du Québec aux communautés francophones hors Québec est justement l'un des nombreux éléments qui seront pris en considération par les membres de cette commission composée de 35 personnes, qui devra remettre son rapport au plus tard le 28 mars 1991.

Les idées maîtresses de ce nouveau discours de la FFHQ seront discutées lors du Conseil national des présidents et des présidentes qui aura lieu au Village historique acadien de Caraquet au Nouveau-Brunswick les 23 et 24 novembre prochain. Le Conseil regroupe les représentants des associations membres de la FFHQ.

Parallèlement, la FFHQ tentera de rencontrer les trois chefs des partis politiques fédéraux cet automne pour qu'ils reconfirment leur position sur la dualité linguistique. C'est donc dire que la FFHQ ne rejette pas cette vision.

• Plant sauvage et plant cultivé

Un mariage de raison pour une meilleure lignée de tomate

Un tel mariage aurait jadis été impensable. En effet, l'époux est un plant sauvage provenant des montagnes de l'Amérique du Sud et sa conjointe est issue d'une famille de plants cultivés. Mais aujourd'hui, on peut célébrer les noces en laboratoire, et avec un peu de chance et beaucoup de travail, semer la graine d'une meilleure lignée de tomate.

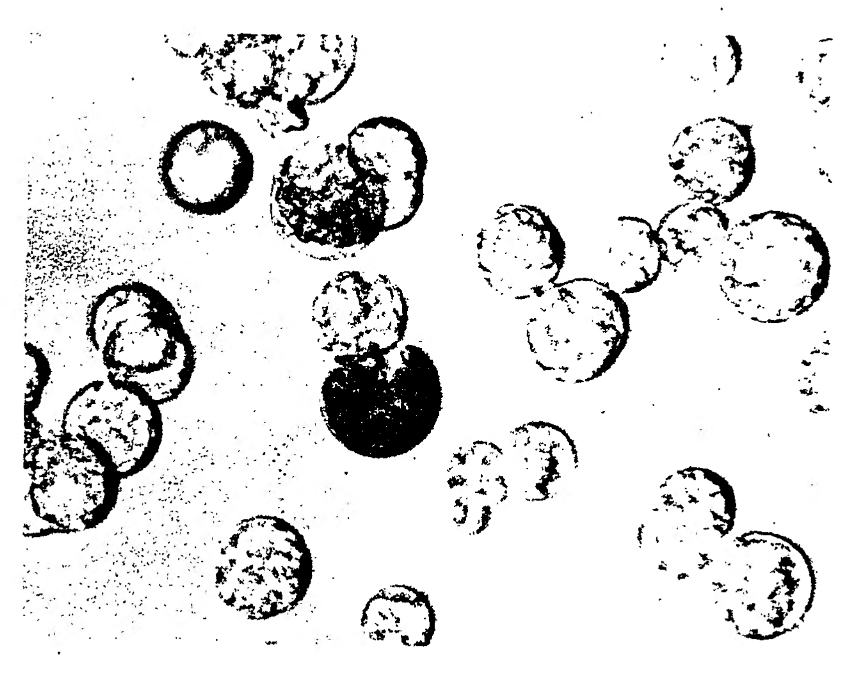
La tomate que nous connaissons et aimons tous est une plante originaire d'un climat semi-tropical. Les conditions météorologiques fraîches au printemps peuvent donc détruire les plantules tendres incapables de résister au stress de l'environnement.

Les parents sauvages de la tomate cultivée sont beaucoup mieux adaptés à ces mauvaises conditions climatiques, mais leur fruit n'est pas comestible.

L'idéal serait de croiser les lignées sauvages et «apprivoisées». L'hybride pourrait apporter une contribution durable et vitale à la famille de ce fruit si seulement il était possible de transmettre les caractères de résistance au froid des plants sauvages à la tomate cultivée.

Comme on pouvait s'y attendre, la pierre d'achoppement est la reproduction. En effet, un gouffre biologique sépare les diverses lignées, ce qui élimine d'emblée la reproduction sexuée classique. Il faut évidemment faire appel à des techniques scientifiques.

On peut trouver de l'aide dans une technique de laboratoire appelée fusion de protoplastes.



Semblables à de petites boules de substance gélatineuse, des cellules de tomates provenant de parents différents et libérées de leurs parois peuvent fusionner pour former ce qui deviendra une nouvelle plante hybride.

C'est une méthode relativement nouvelle de régénération d'un plant entier à partir de quelques cellules végétales. M. Stephen Gleddie, biologiste au Centre de recherches phytotechniques d'Agriculture Canada, à Ottawa, utilise cette technique dans l'espoir d'améliorer la tomate cultivée.

Selon M. Gleddie, un protoplaste est une cellule débarrassée de ses parois qui ressemble à une petite boule de matière gélatineuse. On sait depuis les années 1970 qu'il est possible de mélanger deux protoplastes d'origine différente et de fabriquer un plant hybride à partir de cette fusion.

Un hybride déjà créé par la fusion de protoplastes de tomate et de pomme de terre a convaincu M. Gleddie qu'il était possible d'effectuer toute une gamme de croisements, y compris celui entre la tomate «domestiquée» et la lignée résistante au froid en provenance de l'Amérique du Sud.

Grâce à de bons soins dans un substrat de culture spécial, M. Gleddie et ses collègues ont produit environ deux douzaines d'hybrides différents. Ils ont ainsi pu surmonter les obstacles à la reproduction sexuée, mais il reste encore beaucoup de travail à faire.

Selon le biologiste, c'est un vrai mariage forcé. D'abord, tous les plants ainsi régénérés ne sont pas hybrides. En effet, à moins que les protoplastes ne se mélangent, le nouveau plant produit ne fera que ressembler à l'un ou l'autre des parents. Il faut donc du temps pour éliminer les non-hybrides. Deuxièmement, puisque les hybrides résultants possèdent le patrimoine génétique complet des deux parents, ils présentent une énorme diversité, ce qui complique la tâche de trouver un candidat acceptable. Enfin, bon nombre des hybrides ainsi produits s'avèrent stériles, ce qui nous ramène directement à la case départ.

Même si on parvenait à trouver l'hybride parfait, il pourrait encore contenir beaucoup de gènes indésirables. Il faudra donc mettre sur pied un vaste programme d'amélioration pour épurer davantage le nouveau cultivar. Ce genre de travail est également fastidieux, mais au moins il permettrait d'isoler le gène recherché.

Entre-temps, M. Gleddie se montre optimiste sur ces chances de trouver un hybride de tomate convenable qu'on pourrait croiser à des cultivars «domestiqués». La technique n'est pas une fin en soi, mais elle permet de surmonter certaines des limites qui affligent les programmes classiques d'amélioration. Ainsi, la technique a la possibilité d'améliorer toute une gamme de plantes cultivées.

• La moucheture bactérienne

Une sonde pour déceler les maladies de la tomate

Une sonde ADN ultra-sensible aide les chercheurs à déceler rapidement une grave maladie bactérienne de la tomate.

Mis au point par les scientifiques d'Agriculture Canada au Centre de recherches de London, le test est d'une précision telle qu'il peut déterminer la présence de la maladie avant l'apparition de symtômes.

La moucheture bactérienne est une affection courante de cette culture; elle se caractérise par l'apparition de taches brunes bordées de jaune sur les feuilles et des taches brunes et des cavités sur le fruit. Sans danger pour l'homme, elle peut cependant ralentir la croissance des plants de tomate et réduire considérablement les rendements.

«La majorité des tomates cultivées en Ontario, explique la biologiste Diane Cuppels, proviennent de jeunes plants importés du sud des États-Unis, et bon nombre d'entre eux peuvent être infestés de moucheture bactérienne. Ce test nous permet de prévenir les infestations de cette maladie en décelant rapidement et en éliminant les jeunes plants fortement attaqués par les bactéries».

La sonde consiste en une séquence marquée de l'ADN bactérien qui est à l'origine de la production de toxine. Pour déterminer si un plant de tomate est atteint, on ajoute la sonde à un échantillon de tissu foliaire qui a été séché sur un morceau de papier spécial. Une réaction de coloration fournit aux chercheurs la preuve que la plante est infectée. Cette technique donne des résultats en

(suite à la page 20)

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

LES ÉTAPES POUR UNE ENTENTE CANADA-COMMUNAUTÉ

En juillet 1988, le gouvernement de l'Alberta abolissait les droits historiques des francophones de l'Alberta. Il suivait en cela la voie tracée par le gouvernement de la Saskatchewan quelques mois plus tôt.

Les Fransaskois signaient un peu plus tard une entente avec le gouvernement fédéral pour un montant de 17 millions $ pour le développement de leur communauté.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise du Secrétariat d'État, a clairement indiqué sa volonté de venir en aide à la communauté franco-albertaine en négociant une entente.

Nous devons franchir plusieurs étapes avant d'être en mesure de négocier une telle entente avec le gouvernement fédéral. Nous devons, entre autres, nous informer de ce que toute la communauté franco-albertaine voudrait voir dans une telle entente.

La communauté a été consultée une première fois le printemps dernier dans le cadre de la tournée de M. Lucien Larose.

☑	1989	Discussions initiales avec le gouvernement fédéral
☑	Janvier 1990	Embauche d'un consultant et formulation d'un plan d'action
☑	Printemps 1990	Première tournée de consultation
☑	14 septembre 1990	Publication du rapport de M. Larose
☐	Mi-sept à mi-oct 90	Préparation du document de négociation. Deuxième tournée de consultation
☐	Fin octobre 1990	Révision du document
☐	3 novembre 1990	Journée provinciale de consultation au ROND-POINT, Ateliers et assemblée délibérante
☐	Novembre 1990	Début des négociations avec le gouvernement fédéral

Le printemps dernier, M. Lucien Larose entreprenait une tournée pour consulter la population francophone sur ses besoins dans le cadre d'une entente Canada-Communauté.

Voici le résumé de son rapport:

1. Regroupements

A) Orientation présentée:

Les Franco-Albertains ont établi des infrastructures dans tous les coins de la province malgré les luttes quasi insurmontables dans lesquelles ils ont dû s'engager au cours de leur histoire. Ils veulent se regrouper, créer des nouvelles structures et mettre sur pied des activités, des regroupements et des centres scolaires pour mieux répondre à leurs besoins.

Les Franco-Albertains ont le besoin pressant de se prendre en main, d'établir leurs organismes, à leur façon, pour répondre à leurs besoins. Parallèlement, ils voient l'importance de prévoir une consolidation et une expansion de leurs structures actuelles.

B) Commentaires reçus / Analyse:

Malgré le fait que l'assimilation continue à grimper jusqu'à atteindre 63,9%, les Franco-Albertains continuent à se regrouper en se mobilisant pour partager leurs intérêts, leurs ressemblances et leurs complémentarités. Cependant, les Franco-Albertains oeuvrant au sein des organismes en tant que bénévoles ou employés, se sentent surmenés. Ils sentent tous l'urgence de professionnaliser leurs organismes.

Les intervenants sont très conscients que la vivacité de leur communauté passe par l'accroissement de la participation de ses membres et par une performance accrue de ses organismes.

Un élément qui revient souvent est la création de nouveaux groupes et, rattaché à cela, le fait de pouvoir aller rejoindre les francophones non-desservis ou non-engagés. Aussi, les personnes consultées veulent s'assurer que les nouveaux regroupements auront de l'aide pour s'orienter, pour mettre en place leur encadrement et pour faire partie des réseaux existants. Bien qu'il y ait de l'encouragement à se regrouper et à établir des infrastructures, il ne faudra pas surcharger les administrations et créer des super-structures ou des structures parallèles. Une idée qui a été répétée plusieurs fois: **«N'OUBLIONS PAS LA BASE ET SES BESOINS».**

2. Communications

A) Orientation présentée

Pour pouvoir se regrouper davantage, se donner une vitalité et une fierté, informer et s'informer, il est essentiel que la communauté franco-albertaine ait des communications efficaces. Ces communications doivent répondre aux besoins actuels de la communauté. Il faut encourager, renforcer et améliorer l'information émise et l'information reçue. La communauté reconnaît aussi l'importance des médias. Ici, nous constatons l'importance et l'impact que peuvent avoir les médias sur la communauté et son développement.

Les médias doivent avoir une plus grande présence en région et la communauté doit avoir une plus grande présence dans les médias. Nous soulignons la diversification des services médiatiques ainsi que la programmation des médias. Celle-ci doit être mieux adaptée aux besoins de la communauté franco-albertaine.

B) Commentaires reçus / Analyse

Les régions non-desservies et trois régions démontrent leurs priorités dans ce domaine plus particulièrement au niveau des médias. La région de Bonnyville ne capte pas la radio française et les francophones de Banff doivent payer les câblodistributeurs pour capter la radio et la télévision française.

La dispersion des francophones, les besoins changeants particuliers aux régions et aux organismes, et certains événements récents ont démontré de façon **cruciale** l'importance de mieux communiquer à l'intérieur de la francophonie. Pendant une discussion très animée, une intervenante nous a présenté son point de vue.

> «Ce qui est prioritaire pour une région ne l'est pas nécessairement pour une autre. Je pense qu'il faut que ce soit clair qu'il existe des disparités régionales et que l'on ne nous parachute pas des dossiers qui, pour nous, ne sont pas prioritaires».

Ils ont l'impression de se faire imposer des échéanciers encore plus irréalistes.

> «Cherchons d'autres méthodes pour communiquer les uns avec les autres. Les réunions ne sont pas toujours des plus efficaces pour passer nos messages et nos idées».

D'après ces commentaires, les gens disent qu'il faudra réaménager les structures en place pour pouvoir faciliter l'échange des idées et respecter davantage les besoins locaux.

3. Planification

A) Orientation présentée

Les Franco-Albertains sont conscients de l'importance de la planification. Une bonne planification exige que l'on y consacre du temps et des ressources humaines. Il faut identifier davantage les moyens et les outils pour pouvoir donner des priorités aux dossiers régionaux et provinciaux, planifier à court, à moyen et à long terme, et faire les évaluations qui s'imposent. Dans ce secteur, il faut s'assurer qu'il y ait une participation active autant au niveau des organismes provinciaux que régionaux, autant dans les régions desservies que non-desservies.

B) Commentaires reçus / Analyse

Cette orientation est à la base de tous les autres secteurs. Les participants s'entendent pour dire que la planification demeure un moyen très important pour l'organisation de toutes les activités. Ils voient un manque de planification à moyen et à long terme surtout dans leur planification organisationnelle.

4. Concertation

A) Orientation présentée

Notre communauté voit que la concertation devient de plus en plus importante au fur et à mesure qu'elle se prend en main, qu'elle s'éveille et qu'elle s'organise dans des nouveaux secteurs.

B) Commentaires reçus / Analyse

Les intervenants constatent que concertation signifie: une communauté qui partage et qui travaille ensemble vers les mêmes buts. Bien qu'il y ait des divisions et des opinions divergentes, les intervenants ne cachent pas le fait de vouloir une communauté cohérante, concertée et engagée. Selon eux, il est essentiel que l'entente Canada/Communauté pourvoie l'appui financier nécessaire pour faciliter le processus de concertation. Ils disent: **«C'EST LA SURVIE DE LA COMMUNAUTÉ QUI EN DÉPEND».**

Les statistiques du recensement de 1986 nous indiquent clairement, comme l'ont fait les statistiques précédentes, que l'indice de continuité pour les francophones en Alberta est de 44. Cela signifie qu'environ 25 000 francophones sur 56 000 utilisent le français, leur langue maternelle, à la maison.

Il va sans dire que la raison de vouloir travailler ensemble comme une communauté unie reste prioritaire.

5. Éducation

A) Orientation présentée

L'école française se trouve au centre du développement de notre communauté. D'autres éléments fondamentaux s'ajoutent tels: les garderies, les pré-maternelles et maternelles, les institutions post-secondaires, les services des centres d'éducation permanente et les centres de formation et de développement personnel. Tous sont cruciaux au développement de notre savoir, notre savoir-être et notre savoir-faire.

La communauté a l'intention d'obtenir la gestion de ses écoles et d'élaborer des modèles pratiques de la mise en application de la gestion scolaire. En plus, il est important de souligner d'autres éléments essentiels au développement en éducation, tels que: l'alphabétisation, la refrancisation, l'octroi de fonds de recherche en éducation, la préparation de matériel pédagogique, et la création d'un collège communautaire.

B) Commentaires reçus / Analyse

Une étape importante à atteindre est la participation des Franco-Albertains à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation de leurs besoins scolaires, à tous les niveaux. **«LA SURVIE DE LA FRANCOPHONIE PASSE PAR L'ÉDUCATION».**

Les participants ont démontré leurs inquiétudes en ce qui concerne toute la question scolaire et, plus spécifiquement, une inquiétude profonde concernant les fonds venant des sources provinciales et locales.

> «Il existe un extrême besoin d'appuyer financièrement les élèves les plus doués pour que nos dirigeants de l'an 2000 soient des Franco-Albertains ayant une éducation plus élevée que la moyenne. C'est par cette élite que nous réussirons à survivre».

Ce commentaire reflète plusieurs opinions exprimées dans la communauté franco-albertaine surtout en ce qui concerne le futur leadership.

Les personnes consultées veulent que l'on établisse une stratégie pour assurer la création d'institutions scolaires, de la pré-maternelle jusqu'à l'université. Ces institutions doivent avoir une culture et des structures organisationnelles qui favorisent l'initiative interne et la participation extérieure.

> «Ce qu'il ne faut surtout pas, c'est que nos institutions deviennent des instruments d'assimilation».

Étant donné le vaste territoire de l'Alberta et la dispersion des Franco-Albertains,

les intervenants en région soulignent l'importance d'établir un système de formation à distance. Cet outil permettrait de venir en aide à ceux qui ne peuvent pas se déplacer pour leurs études.

Selon les résultats des questionnaires, presque toutes lés régions considèrent l'éducation comme essentielle. En effet, cette priorité dépasse les autres considérablement. Cela reflète la lutte constante des parents et des associations pour assurer la création et la gestion des écoles homogènes françaises.

---

6. Culturel

A) Orientation présentée

Le volet culturel doit s'assurer que la communauté francophone a accès à une gamme la plus complète possible de produits artistiques et culturels en français, en provenance de chez-nous ou d'ailleurs. Ce secteur doit aussi veiller à promouvoir le patrimoine ainsi que le développement touristique.

Il faut favoriser et promouvoir la production artistique locale, développer l'artisanat, encourger les arts visuels, consolider les troupes de théâtre et appuyer les interprètes et les compositeurs dans le domaine de la chanson. Il est également important de voir à ce que la promotion des produits artistiques franco-albertains se fasse dans tous les médias.

Ici, il s'agit de projeter vers les Franco-Albertains une image contemporaine et valorisante d'eux-mêmes. Sur le plan des manifestations culturelles, il est nécessaire de développer davantage de festivals francophones.

B) Commentaires reçus / Analyse

Les participants ont appuyé, de façon très prononcée, les domaine d'activités culturelles, en favorisant la production et la diffusion des produits artistique, pour et par les francophones.

Les gens veulent avoir accès au produits artistiques de chez eux et d'ailleurs. La question démographique et les contraintes économiques de la rentabilité ne facilitent pas la diffusion de ces produits.

L'identité culturelle des Franco-Albertains n'est pas claire pour tous. Elle est constituée des cultures américaines, québécoises, françaises et canadiennes-anglaises. La culture francophone des Prairies constitue un modèle culturel distinct, constamment en évolution. Il existe un fort intérêt chez les francophones pour se définir une culture spécifique.

«Sommes-nous confus culturellement comme peuple?»

---

7. Services

A) Orientation présentée

Plus la communauté franco-albertaine s'organise et se prend en main, plus exigeante elle est dans l'attribution des services en français. À titre d'exemple, la communauté veut s'assurer une augmentation des services francophones en communications et plus spécifiquement des médias, sans oublier les services dans le domaine du livre et du disque. Chaque jour, les Franco-Albertains font affaire avec des agences, des institutions gouvernementales fédérales, provinciales et municipales. Il y a un sérieux effort de démarchage politique à faire pour que certains services tels les soins de santé, les services sociaux, les sports et les loisirs, soient offerts en français.

B) Commentaires reçus / Analyse

Les participants aimeraient voir l'Entente Canada/Communauté faciliter l'établissement des services en matière de santé, de services sociaux, de gardes, de centres d'accueil. De plus, les personnes consultées disent que l'Entente Canada/Communauté doit augmenter la participation des ministères fédéraux au développement de la communauté.

Les intervenants sont déçus parce qu'ils sont privés de services essentiels dans leur langue. Les francophones se sentent citoyens de deuxième classe.

Dans la région non-desservie de Banff où l'on trouve une concentration très forte de francophones dont la plupart est Québécoise et en transition, les intervenantes se disaient déçues du manque des services gouvernementaux.

D'autre part, le commentaire suivant résume quelques interventions lorsque la discussion se dirigeait vers la communauté elle-même.

> «Il faut avoir l'engagement des gens qui veulent les services. Les services qui proviennent de la communauté, de la base, sont largement plus efficaces puisqu'ils répondent aux besoins réels et spécifiques de ces gens».

Il semble très important de souligner que les Franco-Albertains veulent s'assurer que les services qui proviennent de leurs organismes soient professionnels. La primauté de cette orientation en est témoin surtout dans certaines régions rurales et éloignées.

---

8. Ressources humaines

A) Orientation présentée

Il est évident que les Franco-Albertains ont un immense défi à relever lorsqu'il s'agit du développement global de leurs communautés dispersées aux quatre coins de l'Alberta. En raison de la dispersion des francophones et de son statut minoritaire, il faut se doter d'une infrastructure nettement supérieure à celle dont nous disposons présentement.

Il s'agit de qualifier davantage les ressources humaines. Il faut également veiller à augmenter le nombre de personnes qui seront prêtes à s'engager auprès de la communauté francophone. La communauté franco-albertaine compte un nombre important de personnes compétentes, mais la plupart d'entre elles sont déjà engagées à temps plein dans leur profession, leur commerce, leurs entreprises. De toute évidence, les membres actifs, les élus, les employés des organismes et des associations et les bénévoles, souffrent de surmenage. La communauté franco-albertaine ne peut espérer se renouveler à moins d'octroyer une sécurité d'emploi à long terme.

B) Commentaires reçues / Analyse

Les discussions se sont concentrées entre autre sur la professionnalisation des employés et des bénévoles.

Voici quelques exemples qui soulignent cette idée:

> «Il est primordial de créer, de réaliser et d'évaluer un système de gestion des bénévoles... surtout au niveau de la formation».
>
> «En s'assurant qu'il y ait des personnes ressources professionnelles dans les petites régions, un peu éloignées, et c'est sûrement le cas dans les régions comme Grande Prairie et Red Deer, nous pourrons aller de l'avant pour organiser, pour motiver, pour regrouper et pour aider le leadership de nos communautés».

En se référant aux tableaux, l'orientation «ressources humaines» est sûrement supérieure dans les régions éloignées (desservies et non-desservies). Il semble être difficile de former et de garder sur place les personnes avec l'expertise nécessaire pour répondre aux besoins des organismes.

Quelque soit la région, il est évident que la francophonie exige une infrastructure nettement supérieure à celle dont elle dispose présentement.

---

9. VISIBILITÉ - IDENTITÉ - FIERTÉ

A) Orientation présentée

Le peuple franco-albertain est un peuple fier, fier de son histoire, fier de vivre pleinement son quotidien en français et confiant en son avenir. La communauté se trouve aujourd'hui à un moment important de son histoire en raison d'un concours sans précédent de facteurs démographiques, sociologiques et politiques. Pourtant, malgré un taux d'assimilation alarmant, la communauté fait preuve d'une vitalité remarquable. L'assimilation ne peut faire ses ravages si une personne est fière d'elle-même, si elle sait qui elle est et si elle commande le respect de la société. Il faut développer davantage chez chaque individu et au coeur de la communauté, la volonté de se conscientiser, la soif de récupérer ses droits et le courage de s'afficher comme francophone.

B) Commentaires reçus / Analyse

Les intervenants semblent tous dire qu'il faut atteindre deux objectifs fondamentaux. Tout d'abord, ils s'entendent pour dire que les Franco-Albertains doivent se sensibiliser et doivent se conscientiser à leurs propres besoins, à leurs aspirations et à leur développement. Enfin, les intervenants semblent être très conscients du besoin de sensibiliser et de conscientiser d'autres groupes et la majorité en particulier.

Il existe une volonté collective de renverser les forces d'assimilation qui se trouvent partout dans la vie quotidienne des franco-albertains. À quelques reprises les personnes concernées ont souligné qu'il ne faut jamais oublier que ce sont les pionniers franco-albertains qui ont pavé le chemin vers l'Ouest aux autres groupes.

Cette fierté est enracinée depuis longtemps chez certains et plus récemment chez d'autres. L'immigration massive de nouveaux francophones dans les années 70 a profondément bouleversé le paysage des Franco-Albertains, surtout dans les villes.

Le fierté franco-albertaine se heurte à un mur d'incompréhension dressé par certains groupes. Le sentiment d'isolement des francophones est dû, en bonne partie, à l'absence des reconnaissances du gouvernement provincial. Le gouvernement fédéral, partenaire dynamique d'autrefois, se fait plus discret. Cette situation contribue à augmenter le ressentiment contre le gouvernement fédéral.

> «Est-ce que c'est seulement les Franco-Albertains qui doivent sensibiliser la majorité? Ne reste-t-il pas de la place pour la province et le fédéral?»

---

10. Économie

A) Orientation présentée

La communauté franco-albertaine reconnait l'importance du développement économique. Le contrôle économique permet à la communauté de maîtriser dans une grande mesure son destin. Au fur et à mesure que la communauté se prend en main, s'éveille et s'organise sur le plan économique, les gens qui réussissent deviennent une source de fierté pour la communauté, un modèle dont les jeunes peuvent s'inspirer.

Dans ce secteur, nous parlons de la création possible d'un réseau de coopératives, de groupes d'investisseurs dans tous les coins de la province, de jeunes entrepreneurs et du développement du tourisme. Voilà quelques pistes qu'envisagent les francophones.

B) Commentaires reçus / Analyse

Il est important de souligner qu'il demeure encore énormément de travail à faire pour faire avancer le dossier économie. Les Franco-Albertains voient l'importance d'une stratégie économique globale, secteur qui a souvent été considéré comme individuel et familial en raison de la nature même de l'économie elle-même.

> «Si elle veut nos entreprises ne s'anglicisent pas, il faut s'assurer que la relève soit formée en français et que cette formation visent ceux qui veulent faire carrière et ceux qui veulent de la formation continue et d'appoint».

Les intervenants ont constaté qu'il commençait à y avoir de plus en plus d'intérêt vis-à-vis le développement économique en voyant par exemple des groupes d'investisseurs se regrouper dans la province. Il semble y avoir plus de potentiel dans les secteurs du tourisme et des coopératives.

PISTES À POURSUIVRE

Les intervenants ont démontré leur enthousiasme et leur intérêt vis-à-vis l'éventualité d'une Entente Canada/Communauté franco-albertaine.

Essentiellement, deux pistes à poursuivre ont été identifiées.

1. Mécanismes de distribution des fonds

Naturellement, les discussions sur l'octroi de fonds ont suscité de nombreuses prises de position. Les quelques citations suivantes résument une volonté de partage et d'engagement de la part des Franco-Albertains, un besoin de procéder démocratiquement et équitablement et d'établir un mécanisme qui concerterait les organismes et qui faciliterait la planification, la réalisation et l'évaluation des secteurs d'activités.

> «Il s'agirait d'établir des critères de représentation des groupes qui reflètent les résultats d'un processus public de sélection pour et par les Franco-Albertains».
>
> «En toute évidence, la distribution doit être équitable pour que les petits groupes soient reconnus».
>
> «Il faut que le processus, pour établir les mécanismes de distribution des fonds, incorpore également la planification d'un plan global, plus à long terme. Ici, il s'agit d'un genre de carnet de route qui sera utile, pratique, compréhensible et adaptable».
>
> «Il est nécessaire de bien préparer les mécanismes qui assurent la concertation et la planification de la francophonie qui incluent tout franco-

phone qui veut s'impliquer et s'engager y compris «les non-convertis».»

Afin d'établir des critères qui reflètent les besoins de la francophonie et qui sont représentatifs de tous les groupes franco-albertains, les intervenants ont démontré l'importance de définir davantage la communauté franco-albertaine.

2. Régions non-desservies

Une deuxième piste identifiée, autant dans les régions desservies que non-desservies, est la création de nouveaux regroupements et/ou régionales. Les intervenants voient l'importance de créer des liens avec les gens des régions non-desservies.

Les participants souhaitent que s'établisse un réseau d'entraide afin que les nouveaux regroupements puissent bénéficier de l'aide des réseaux déjà existants.

CONCLUSION

Le futur de la communauté franco-albertaine repose, avant tout, chez chaque individu vivant au sein de sa communauté. Les Franco-Albertains démontrent un besoin fondamental de vivre leur culture en français, leur langue maternelle. Ils veulent que leur culture se rattache de très près à leur réalité quotidienne notamment leur famille, leur quartier, leurs sports et loisirs, leur paroisse, leur vécu. Les Franco-Albertains pourront réaliser leur devenir en vivant cette réalité avec leurs concitoyens et par cela, ils se sentiront chez eux.

«... manière globale d'être, de penser et de sentir: c'est un ensemble de moeurs et d'habitudes, c'est aussi une expérience commune: c'est enfin un dynamisme propre à un groupe qu'unit une même langue».

Lorsque l'on parle de conclure une Entente Canada/Communauté, les interventions se résument en trois éléments primordiaux. (1) La question de promouvoir la participation du gouvernement provincial et des ministères fédéraux, (2) la participation des organismes et associations francophones quant à l'encadrement et du suivi de l'entente et (3) l'attribution d'aide financière et les mécanismes de distribution qui s'y rattachent.

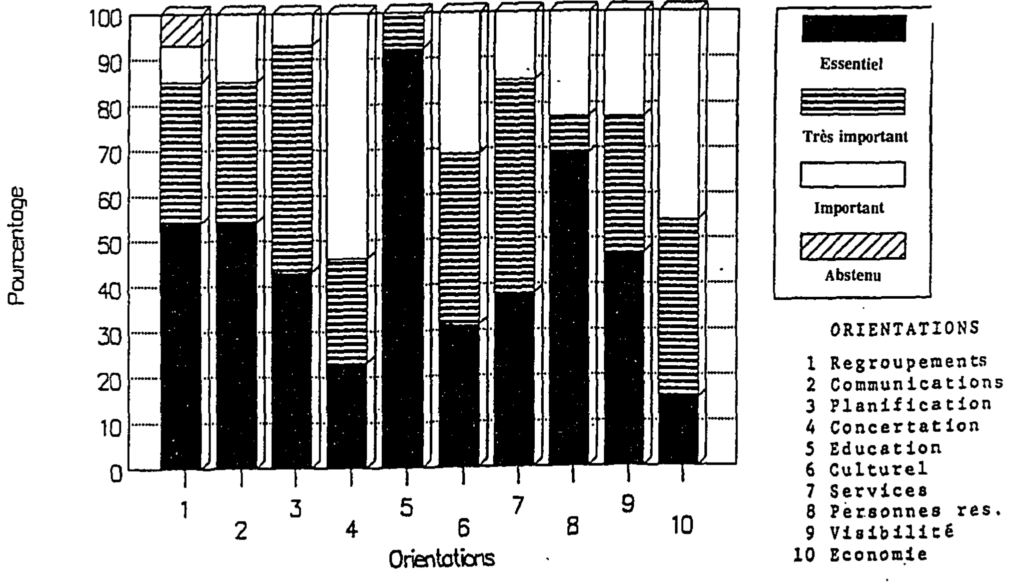
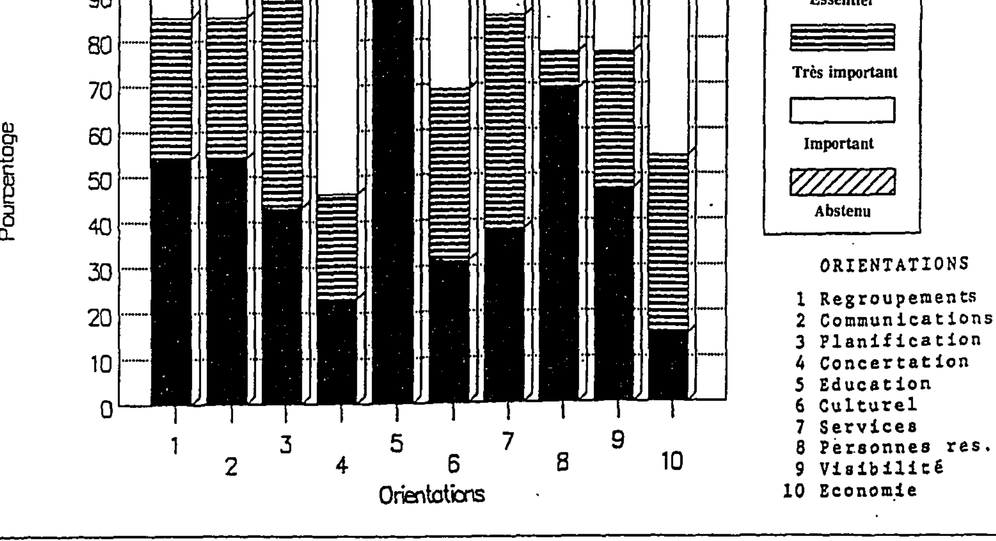
L'esprit dans lequel les discussions se sont déroulées démontre un vif intérêt de la part de la communauté franco-albertaine pour trouver les moyens qui faciliteront son développement et respecteront ses droits.

LES TABLEAUX

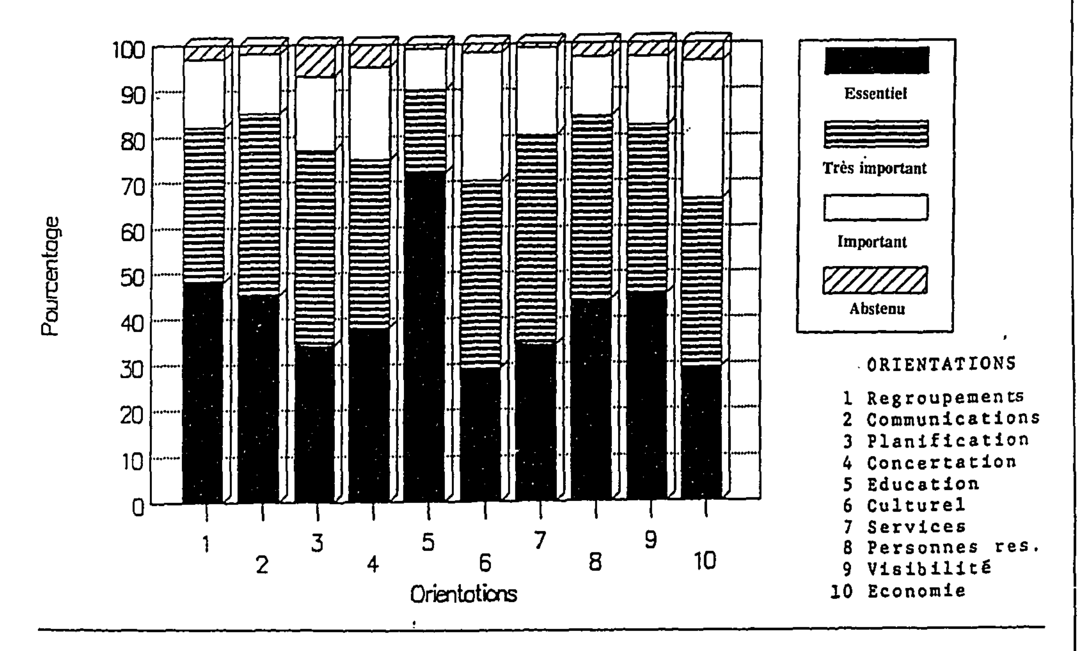
Les tableaux réflètent l'ordre des priorités accordées aux orientations par les intervenants à la fin des réunions publiques et par les répondants qui ont préféré remplir les questionnaires à domicile.

Ces priorités ont été identifiées par région pour tenir compte des disparités régionales. En plus, nous avons regroupé les régions non-desservies. Vous trouverez également un tableau sommaire représentant les résultats pour l'ensemble de la communauté.

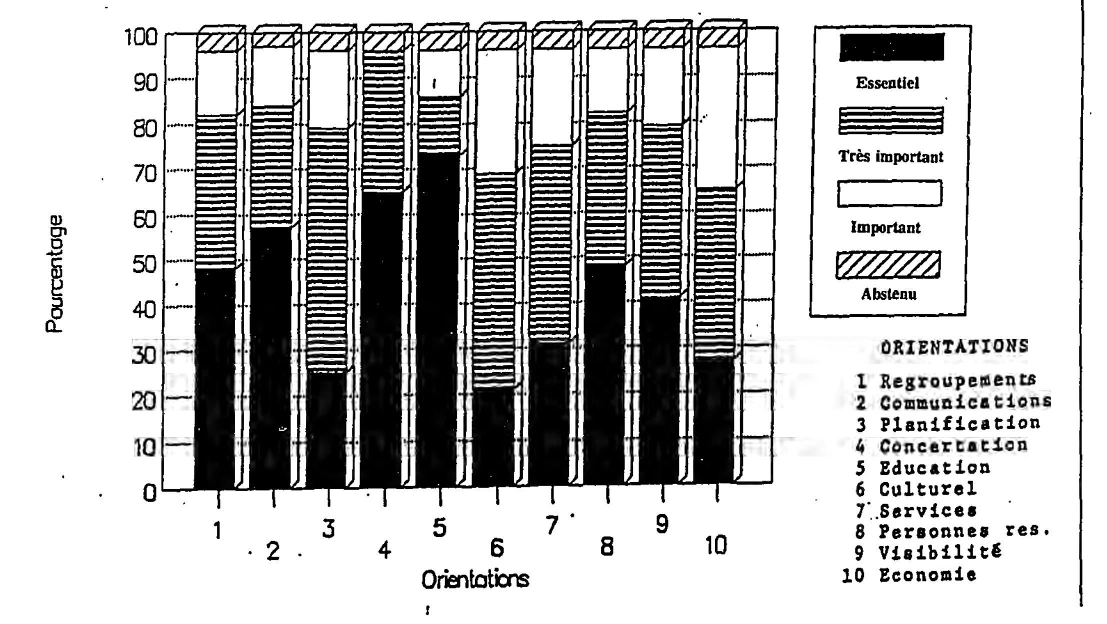
Consultation communautaire Priorités de Bonnyville

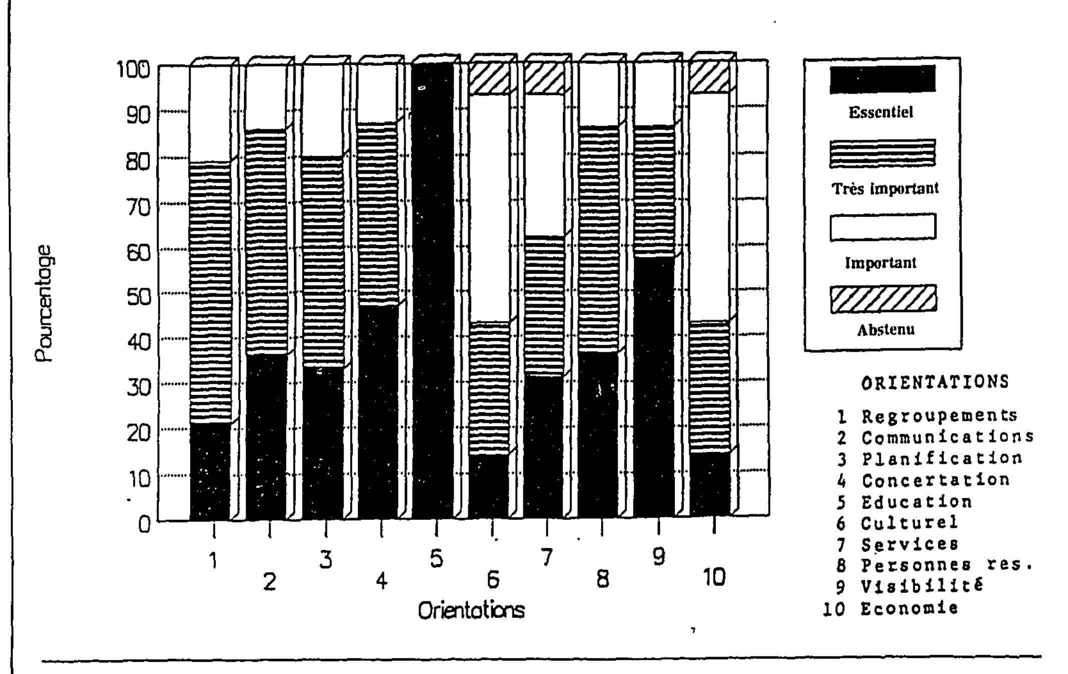
Consultation communautaire Sommaire des priorités



Consultation communautaire Priorités de Calgary



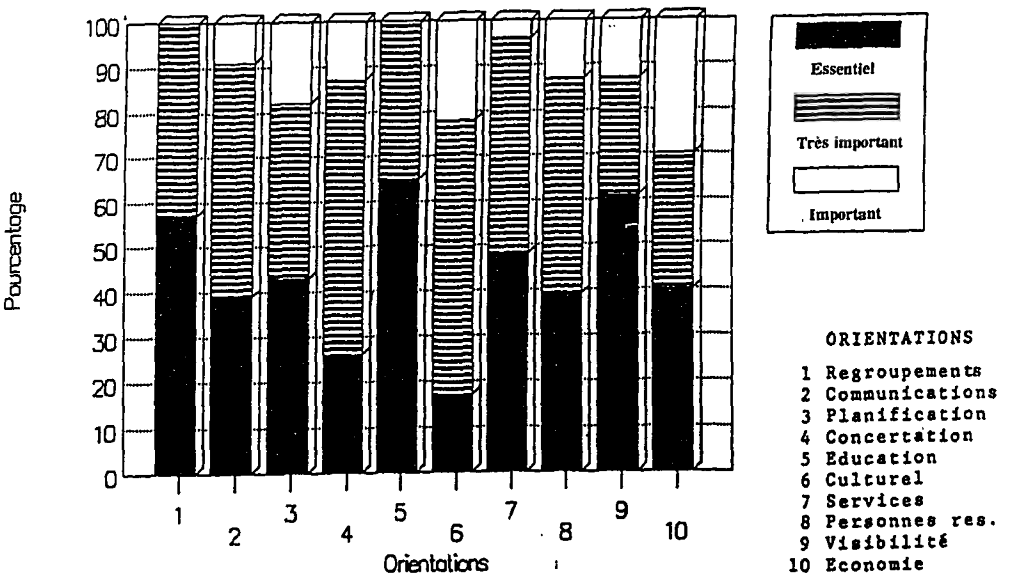
Consultation communautaire Priorités pour Centralta



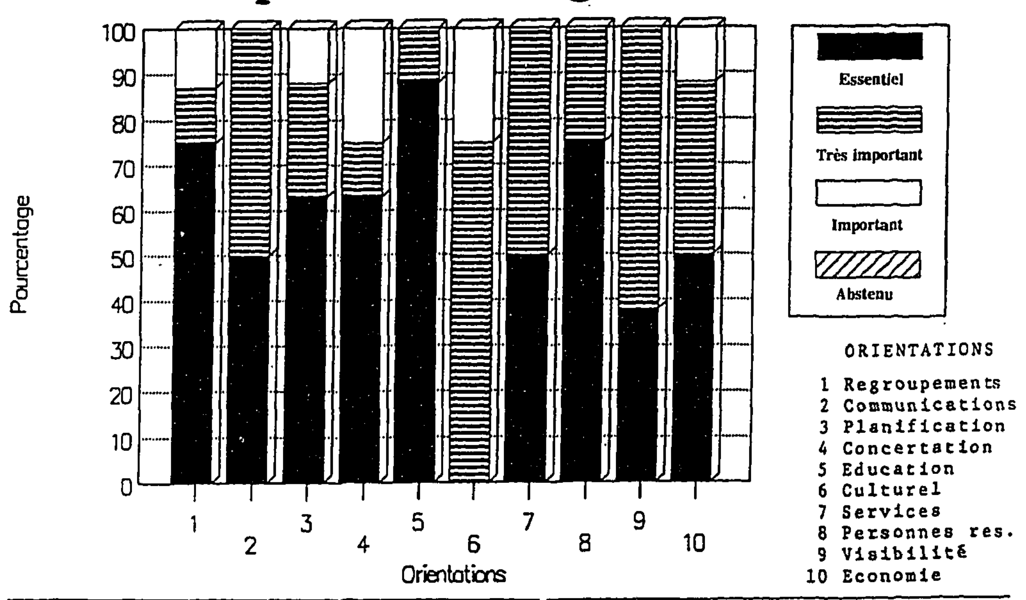
Consultation communautaire Priorités pour Edmonton



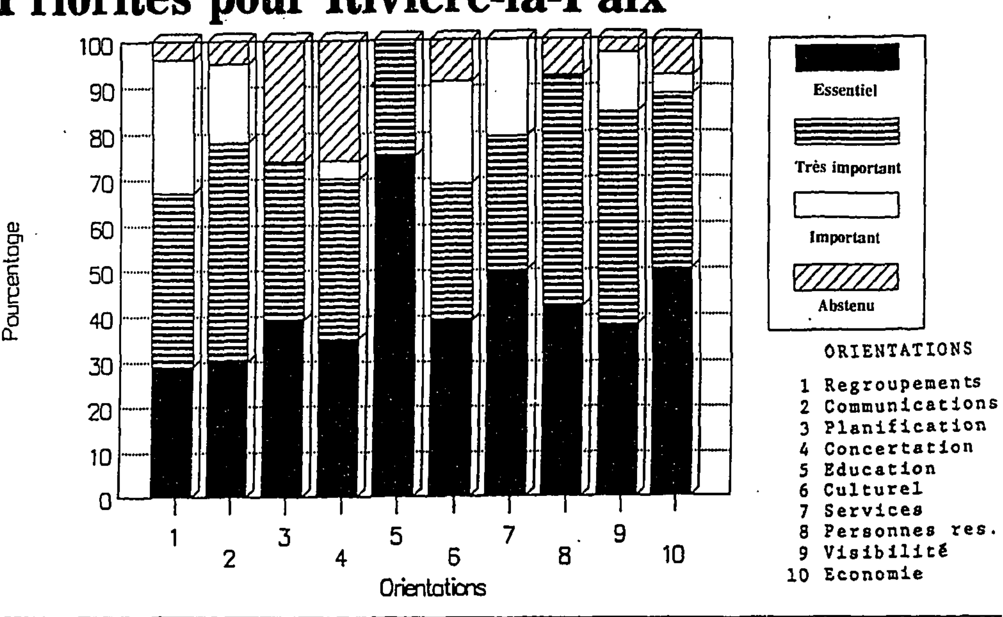
Consultation communautaire Priorités pour Fort McMurray



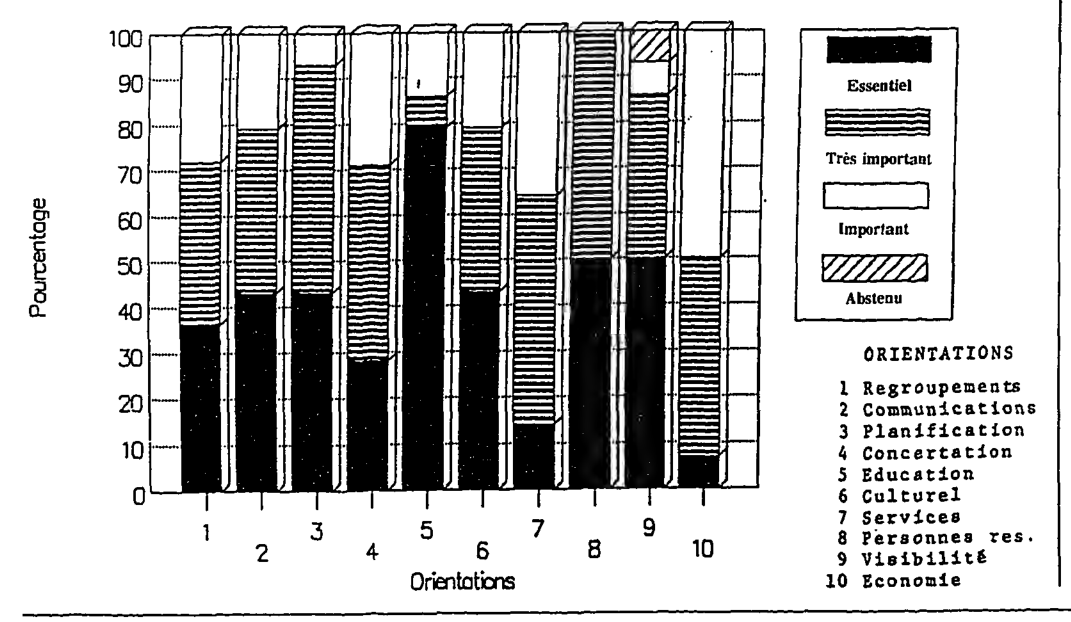
Consultation communautaire Priorités pour Lethbridge



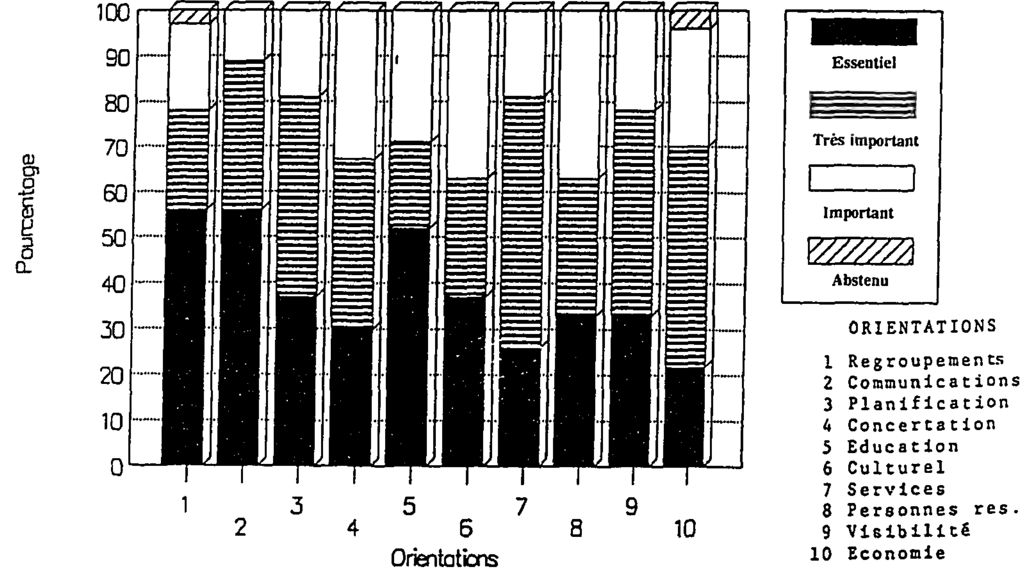
Consultation communautaire Priorités pour Rivière-la-Paix



Consultation communautaire Priorités pour Plamondon

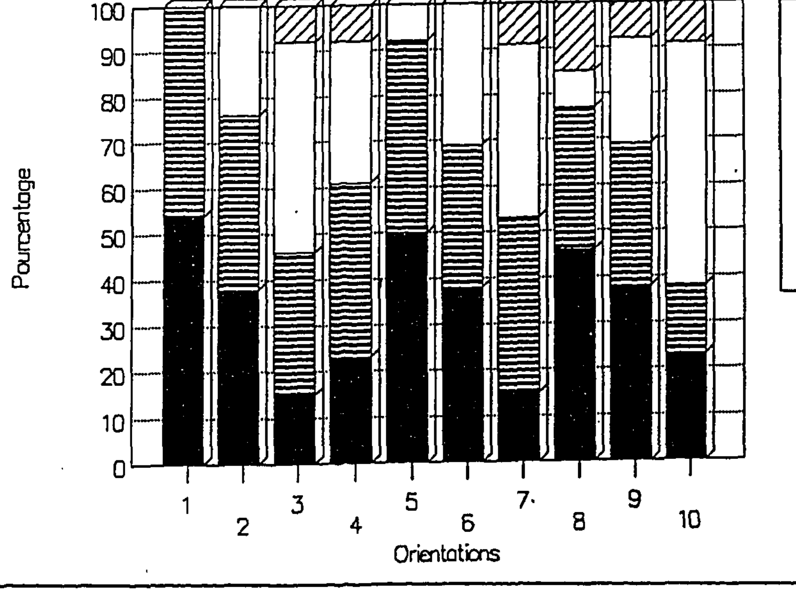


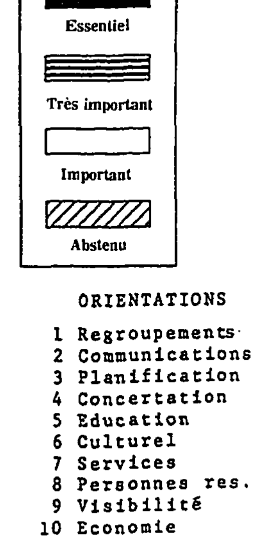
Consultation communautaire Priorités pour Saint-Paul



Consultation communautaire Régions non-desservies







ORIENTATIONS
1 Regroupements
2 Communications
3 Planification
4 Concertation
5 Education
6 Culturel
7 Services
8 Personnes res.
9 Visibilité
10 Economie



HORAIRE DU ROND-POINT

VENDREDI 2 NOVEMBRE 1990

8 h 00 Début des inscriptions
17 h 30 Souper de l'Association des Juristes d'expression française (Conférencier invité à confirmer)
18 h 00 Ouverture du Salon de la francophonie
Réception
20 h 30 Lancement de l'Association des Juristes d'expression française de l'Alberta

SAMEDI 3 NOVEMBRE 1990

8 h 00 Inscriptions
8 h 30 Présentation du plan de développement
9 h 30 Ateliers:
Mécanisme d'attribution des fonds
Éducation
Communications
Services gouvernementaux
Développement économique
Formation du personnel
Regroupements
Planification & Concertation
Culturel
Visibilité et fierté
12 h 00 Dîner (12 $)
13 h 30 Plénière
17 h 30 Réception
18 h 30 Banquet (25 $) (Banquet et spectacle)
20 h 15 Remise du Prix de la francophonie albertaine
21 h 00 Spectacle de Josée Lajoie et Crystal Plamondon. Une co-production ACFA régionale d'Edmonton et ACFA provinciale.
Spectacle seulement (10 $).

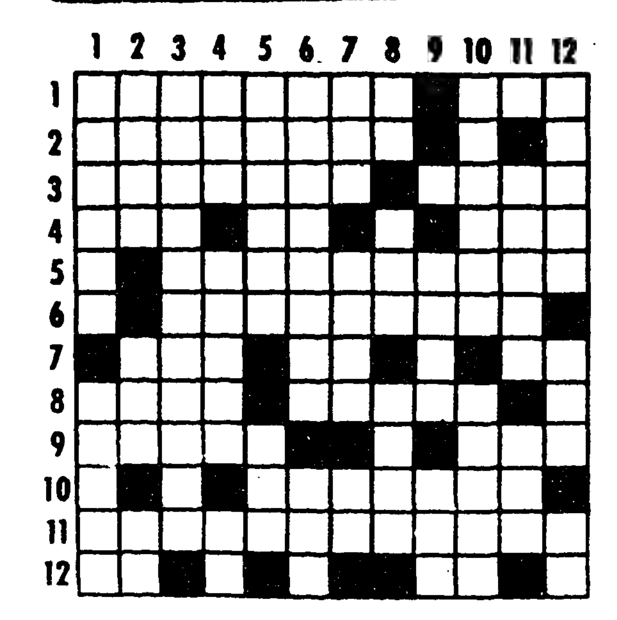
DIMANCHE 4 NOVEMBRE 1990

9 h 30 Célébration eucharistique
10 h 15 Brunch gratuit offert par l'ACFA provinciale
12 h 00 Assemblée générale annuelle

Toutes ces activités se dérouleront au Edmonton Convention Center S.V.P. Faites vos réservations de billets de repas avant le 26 octobre si vous voulez éviter de cruelles déceptions! C'est une exigence des hôteliers.

Amusons-nous...

mots croisés



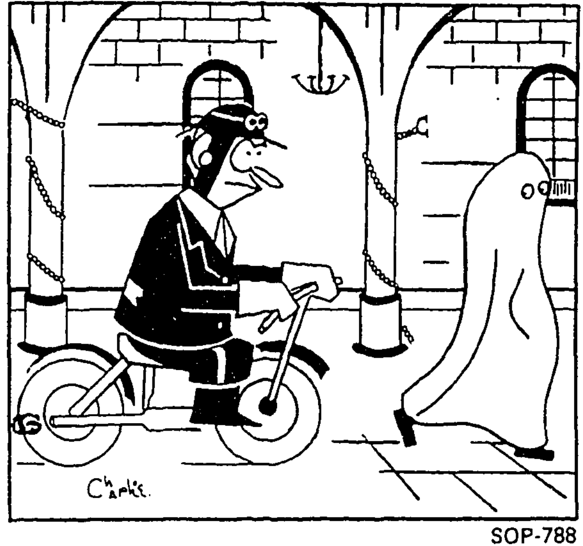
HORIZONTALEMENT

1—Qui ne dure pas. — Fin de participe.
2—Affectueux.
3—Apporte un remède. — Action.
4—Brava. — Dans. — Petit-fils d'Hellen.
5—Avec tendresse.
6—Ville du Québec.
7—Tous, pour les Anglais. — Marque la situation. — Article en espagnol.
8—Cri des Bacchantes. — Prén. masc.
9—De la race noire. — Hardi.
10—Désirait.
11—Qui constitue un élément (pl.).
12—Préfixe. — Largeur d'une étoffe.

VERTICALEMENT

1—Mot. — Insérer sur.
2—Habitants. — Prière. — Chemin de halage.
3—Traité des parties solides du corps.
4—Romancier français. — Savant mathématicien suisse. — A moi.
5—Brûlant. — Mère de Caïn.
6—Gémirez en travaillant. — Possèdent.
7—Obtenue. — Attaché au mors du cheval. — De la gamme.
8—Consonnes. — Fils de Noé. — Ville d'Italie.
9—Préfixe. — Oignon d'odeur forte.
10—Qui existe depuis longtemps. — Sombre.
11—Action de tondre. — Sainte.
12—Cours d'eau anglais. — Héros américain. — Tellement.

jouez avec nous



SOP-788

Trouvez les 7 erreurs

mots cachés

8 lettres cachées

E	B	O	U	E	S	C	V	R	E	R	B	M	O	S
N	S	M	A	U	V	A	I	S	C	O	U	L	E	R
A	P	C	O	G	O	U	F	F	R	E	R	P	A	S
T	R	M	A	U	C	A	V	I	T	E	A	B	E	A
U	E	P	C	R	V	R	O	H	I	E	Y	L	C	B
R	C	L	D	R	P	R	I	M	R	S	L	R	L	I
E	I	O	N	A	R	E	E	T	S	E	P	E	O	M
L	P	N	O	V	O	R	I	E	U	T	I	T	U	E
E	I	G	F	I	P	A	E	D	A	O	C	E	P	E
I	C	E	O	N	R	R	A	F	B	M	L	J	U	E
T	E	R	R	A	E	R	S	L	S	B	T	G	N	E
R	S	T	P	I	G	E	T	O	O	E	I	D	N	D
O	E	S	E	N	R	T	I	T	R	R	U	N	R	E
S	I	U	A	T	E	E	U	S	B	R	O	O	I	T
D	N	R	T	J	E	R	P	E	E	B	B	F	A	F

abîme
absorbe
abysse
arrêter

bonne
bord
boue

cavité
cloup
couler

disparaître
endure
engloutir
escarpé

fini
flots
fond

gouffre
graduelle

igue

jet
jeter

mauvais

naturel

ouvre

pas
périr
pic
plonger
précipice
premier
profond
propre
puits

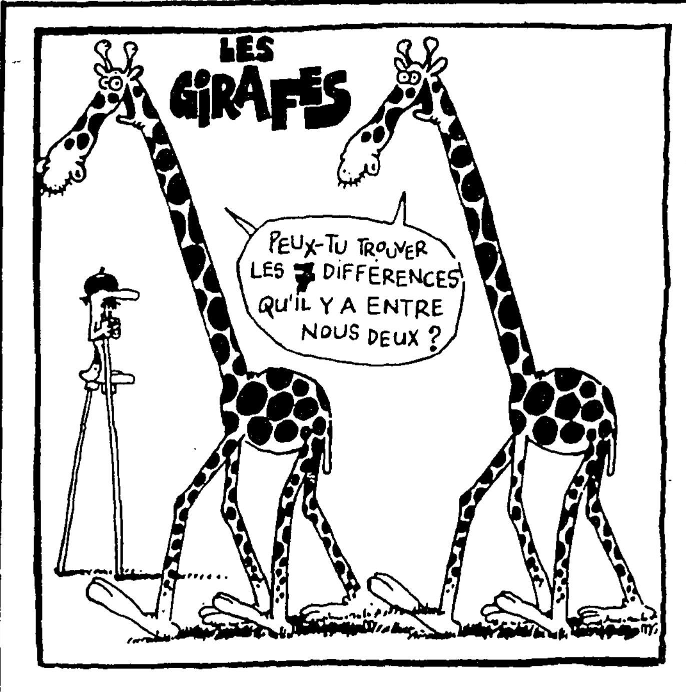
rang
ravin
remous
ria

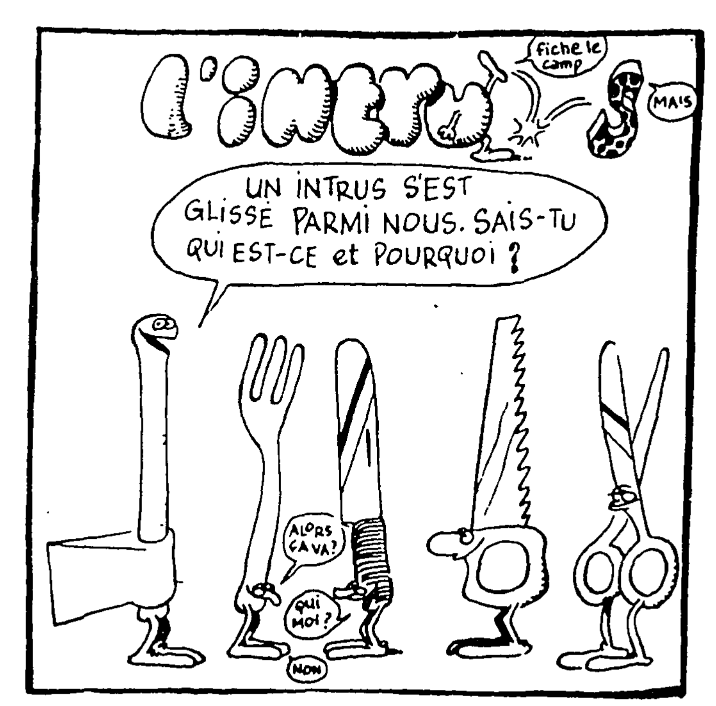
sein
sombrer
sortie

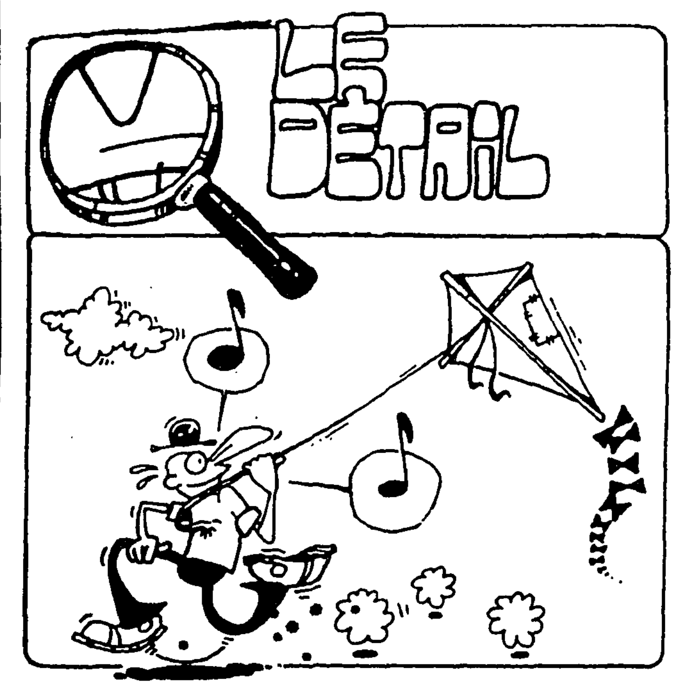
tête
tomber
tuer

vif
voie

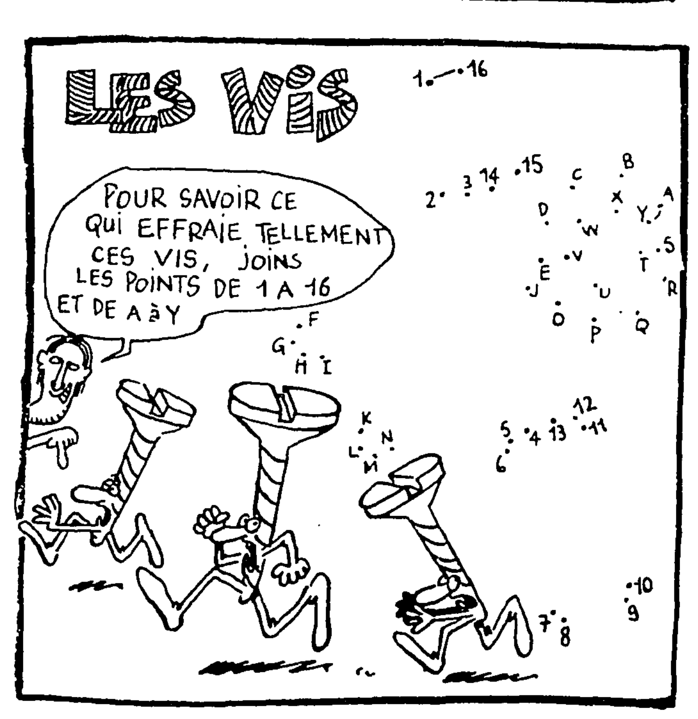
réponse: CACHETTE



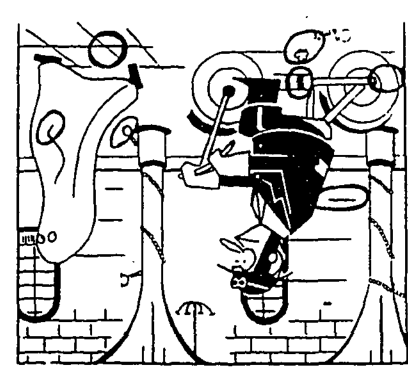


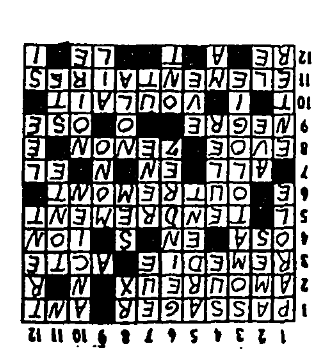


Voyez-vous d'où est tiré le détail dans la loupe ? ...



Solutions





LE DÉTAIL: Du coude de gauche du personnage.

L'INTRUS: Seule la fourchette ne sert pas à couper.

LES GIRAFES: La girafe de droite est différente à: la corne droite, l'oreille gauche, la narine droite, une tache au milieu, sa jambe gauche et aux yeux ainsi qu'aux dents.

LES VIS: Tournevis et tenailles.

Semaine nationale de la sécurité de l'enfant

(du 24 au 30 septembre)



Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

(automne 1990)

ATELIERS

Berceuses pour nouveaux parents
Date: le samedi 20 octobre
Heure: de 10 h 00 à midi
Frais de scolarité: 5,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Michel Landry
Description: À partir du répertoire folklorique, les participant(e)s apprendront environ une dizaine de «nouvelles» berceuses, ainsi que leur accompagnement à la guitare ou au piano.

Comment s'acheter un piano usagé
Date: le jeudi 27 septembre
Heure: de 19 h 30 à 21 h 30
Frais de scolarité: 10,00 $
Lieu: salle 03, Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Aimé Déry
Description: Un cours pour ceux et celles qui songent s'acheter un piano usagé. Quelques suggestions pratiques vous seront données, ainsi qu'une appréciation des éléments techniques de l'instrument.

La discipline et les enfants
Date: le samedi 17 novembre
Heure: de 9 h 00 à 16 h 00
Frais de scolarité: 20,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: France Savard
Description: Comment discipliner ses enfants, tout en conservant leur estime de soi.

Le péché existe-t-il encore?
Date: le samedi 27 octobre
Heure: de 9 h 30 à 16 h 30
Frais de scolarité: 20,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Thomas Bilodeau
Description: On entend parler de nouveaux règlements, d'actes parlementaires, etc. nous donnant accès à un monde vraisemblablement nouveau... De nos jours, le péché existe-t-il encore? Pourquoi ou comment?

Cours de premiers soins orientés vers les enfants
Dates: une fin de semaine à la fin octobre (20 heures)
Heures: le vendredi, de 19 h 00 à 22 h 00; le samedi, de 9 h 00 à 17 h 00 et de 19 h 00 à 22 h 00; le dimanche de 9 h 00 à 17 h 00
Frais de scolarité: 60,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Jean-Marc Michaud
Description: Offert en collaboration avec l'Ambulance Saint-Jean, ce cours vous enseignera les principes et les techniques du secourisme. Il est recommandé à tous ceux et celles qui travaillent avec des enfants, tels les écoles, les garderies et les camps de vacances. Un certificat en secourisme sera remis à ceux et à celles qui réussiront le cours.

ATELIER D'ÉCRITURE DRAMATIQUE

L'écriture d'une scène ou d'une saynète
Dates: les samedis, du 29 septembre au 15 décembre (12 semaines)
Heure: de 10 h 00 à 13 h 00
Frais de scolarité: 108,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Roger Parent
Description: Les Franco-Albertain(e)s ont leurs histoires à dire et à découvrir... Ces histoires sont à la base d'une écriture véritablement francophone. Cet atelier comprend 4 éléments qui visent à vous donner les moyens de dramatiser vos histoires et celles de votre communauté en vue d'en faire un spectacle; créativité et écriture (votre personnalité comme source d'écriture), collectivité et écriture (votre milieu comme source d'écriture), techniques de base (le scénario et l'écriture d'une scène) et la communication avec d'autres écrivains.

COURS DE LANGUES

Anglais langue seconde -niveaux intermédiaire et avancé
Dates: les mardis et jeudis, du 2 octobre au 6 décembre (10 semaines)
Heure: de 19 h 30 à 21 h 30
Frais de scolarité: 120,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Description: Ces cours s'adressent aux francophones qui ont une certaine connaissance de l'anglais et qui veulent s'améliorer.

Espagnol - niveaux débutant et intermédiaire
Dates: les samedis, du 6 octobre au 8 décembre (10 semaines)
Heure: de 13 h 00 à 16 h 00
Frais de scolarité: 105,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personnes ressources: Marie Blanchette et Marina de Rementaria
Description: Ces cours vous présenteront la langue espagnole à travers des exercices oraux, de la grammaire élémentaire et des exercices de prononciation.

Italien - niveau débutant
Dates: les samedis, du 6 octobre au 8 décembre (10 semaines)
Heure: de 13 h 00 à 16 h 00
Frais de scolarité: 105,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Description: Un cours de conversation qui portera sur des exercices oraux, de la grammaire élémentaire et des exercices de prononciation.

COURS D'EXERCICES ET DE RELAXATION

Aquarobiques
Dates: les mercredis, du 19 septembre au 7 novembre (8 semaines)
Heure: de 20 h 00 à 21 h 00
Frais de scolarité: 25,00 $ (membres du YWCA); 27,00 $ (non-membres)
Lieu: piscine du YWCA (10306, 100e Avenue)
Personne ressource: Manon Aubert
Un minimum de 8, un maximum de 30 participant(e)s

Exercices pré-ski
Dates: les vendredis, du 5 au 26 octobre (4 semaines)
Heure: de 16 h 45 à 17 h 45
Frais de scolarité: 12,00 $
Lieu: gymnase de la Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Manon Aubert
Description: Un cours pour vous dégourdir et pour étirer les muscles; un atout avant la saison de ski!

Gymnastique douce
Dates: les mercredis, du 3 octobre au 5 décembre (10 semaines)
Heure: de 10 h 00 à 11 h 00
Frais de scolarité: 15,00 $ (pour l'âge d'or)
Lieu: Foyer Saint-Thomas
Personne ressource: Manon Aubert
Description: Des séries d'exercices douces pour vous garder bien en forme.

Réflexologie et acupression
Dates: les jeudis, du 4 octobre au 8 novembe (6 semaines)
Heure: de 19 h à 21 h 00
Frais de scolarité: 36,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Claudette Denis-South
Description: Une introduction à la réflexologie (le massage des réflexes dans les pieds qui sont reliés aux parties du corps) et à l'acupression (le massage des muscles, en suivant les méridiens).

Tai Chi - niveau débutant
Dates: les mardis, du 2 octobre au 4 décembre (10 semaines)
Heure: de 19 h 00 à 21 h 00
Frais de scolarité: 60,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Description: Un exercice chinois, vieux de 800 ans, qui a pour but d'améliorer la santé physique et mentale et de réduire les effets du stress. Cette instruction est autorisée par le maître Moy Lin Shin et est offerte par la société Taoiste Tai Chi du Canada.

Workout - tous les niveaux
Dates: les lundis et mercredis, du 1er octobre au 12 décembre (10 semaines)
Heure: de 16 h 45 à 17 h 45
Frais de scolarité: 60,00 $
Lieu: gymnase de la Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Manon Aubert
Description: Ce cours a pour but de développer ou de maintenir un bon niveau de conditionnement physique. Le niveau de travail physique et de développement des qualités musculaires (flexibilité, force, endurance) sont déterminés en fonction des besoins des participants.

Workout - tous les niveaux
Dates: les mardis et jeudis, du 2 octobre au 13 décembre (10 semaines)
Heure: de 16 h 45 à 17 h 45
Frais de scolarité: 60,00 $
Lieu: gymnase de l'école Notre-Dame
Personne ressources: Manon Aubert
Description: même que ci-haut

COURS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La danse sociale
Dates: les vendredis, du 5 octobre au 2 novembre (5 semaines)
Heure: de 19 h 00 à 20 h 30
Frais de scolarité: 22,50 $
Heure: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Manon Aubert
Description: Une introduction théorique et pratique sur les pas de danse nécessaires au: cha-cha, triple swing, valse classique, samba et la lambada.

Un historique de l'Ouest
Dates: les samedis, 6, 20 et 27 octobre
Heure: de 9 h 00 à midi; de 13 h 30 à 17 h 00 (20 heures)
Frais de scolarité: 120,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Gratien Allaire
Description: Un aperçu de l'histoire des francophones dans l'Ouest, en mettant l'accent sur les Franco-Albertain(e)s: l'historique, l'économie, le social, la politique et le culturel.

Une introduction aux arts culinaires
Dates: les mercredis, du 10 octobre au 14 novembre (6 semaines)
Heure: de 19 h 00 à 21 h 30
Frais de scolarité: 65,00 $
Lieu: école J.H. Picard
Personne ressource: Jean-François Gouin
Description: Une introduction de base sur divers aspects de la préparation des crèmes, des veloutés, des légumes, des desserts et autres.

Une introduction à la couture
Dates: les jeudis, du 4 octobre au 8 novembre (6 semaines)
Heure: de 19 h 00 à 21 h 30
Frais de scolarité: 45,00 $
Lieu: école J.H. Picard
Personne ressource: Jacinthe Moquin
Description: Une introduction de base sur divers aspects de la couture: les tissus, les patrons, les machines à coudre, etc.

Une introduction à l'aquarelle
Dates: les mardis, du 9 octobre au 13 novembre (6 semaines)
Heure: de 19 h 00 à 21 h 00
Frais de scolarité: 50,00 $ (inclus le papier)
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Anastésia Shelenko
Description: Ce cours permettra au participant(e)s de s'initier aux techniques de base de la peinture aquarelle.
Les participant(e)s devront fournir leurs propres pinceaux (3 différentes tailles), une boite d'aquarelle ainsi qu'une planche de bois, 30 cm. x 30 cm.

La photographie
Dates: les jeudis, du 25 octobre au 29 novembre (6 semaines)
Heure: de 19 h 00 à 21 h 00
Frais de scolarité: 36,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Michel Raymond
Description: Un cours d'introduction aux divers aspects de la photographie.

COURS DE PERFECTIONNEMENT

Français écrit pour francophones I
Dates: les mardis, du 25 septembre au 30 octobre (6 semaines)
Heure: de 19 h 00 à 21 h 30
Frais de scolarité: 45,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Louise Millaire
Description: Ce cours s'adresse aux adultes qui parlent déjà français et qui veulent revoir les éléments de la grammaire française. Les éléments à l'étude sont: des exercices grammaticaux, des textes de compréhension, un exercice de traduction de l'anglais au français et une rédaction.
Les participant(e)s devront se procurer le livre «En bonne forme» ainsi que le cahier de travail qui l'accompagne. Prix: 44,00 $

Français écrit pour francophones II
Dates: les mardis, du 6 novembre au 11 décembre (6 semaines)
Heure: de 19 h 00 à 21 h 30
Frais de scolarité: 45,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Louise Millaire
Description: Ce cours fait suite au cours «Français écrit pour francophones I». Le cours «Français écrit pour francophones III» se donnera en janvier.

Grammaire oblige
Dates: les mercredis, du 26 septembre au 12 décembre (12 semaines)
Heure: de 19 h 00 à 21 h 30
Frais de scolarité: 90,00 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Louise Millaire
Description: Un cours orienté sur le travail journalier: révisions des règles grammaticales, mise à jour des procédures à suivre dans la rédaction de lettres et le travail de bureau.
Les participant(e)s devront se procurer le manuel de travail. Prix: 25,00 $.

PROGRAMMES D'INFORMATIQUE

Introduction au programme DOS
Dates: les lundis, du 24 septembre au 5 novembre (6 semaines)
Heure: de 19 h 00 à 21 h 30
Frais de scolarité: 45,00 $
Lieu: salle 201, Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Marie-Claude Laplante
Description: les participant(e)s apprendront les principes de base du système d'exploitation (DOS) et obtiendront ainsi une meilleure connaissance de l'environnement IBM.

Traitement de texte - Word Perfect - Niveau débutant
Dates: les mercredis, du 26 septembre au 31 octobre (6 semaines)
Heure: de 19 h 00 à 21 h 30
Frais de scolarité: 45,00 $
Lieu: salle 201, Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Sylvain Guillette
Description: Le cours s'adresse aux débutants et comprend l'introduction, la familiarisation et les éléments d'utilisation du logiciel Word Perfect version 4.2. Le premier soir sera consacré à l'enseignement du DOS, soit l'utilisation de l'ordinateur en tant que tel.
Les participant(e)s devront se procurer le manuel d'accompagnement. Prix: 40,00 $.

Traitement de texte - Word Perfect - Niveau intermédiaire
Dates: les mercredis, du 7 novembre au 12 décembre (6 semaines)
Heure: de 19 h 00 à 21 h 30
Frais de scolarité: 45,00 $
Lieu: salle 201, Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Sylvain Guillette
Description: Le cours s'adresse aux initiés et comprend la gestion, la fusion et le tri des fichiers, la fonction mathématique, la macro-instruction et la configuration d'imprimante.

L'INTRODUCTION AU TRAITEMENT DE TEXTE - WORD PERFECT VERSION 5.0 SERA OFFERTE CET HIVER.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, veuillez contacter:

Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
8406, rue Marie-Anne-Gaboury (91e Rue)
Edmonton, Alberta, T6C 4G9
Tél.: (403) 468-1582

• Irrigation

De bons «tuyaux» pour les producteurs

Les producteurs pourraient bientôt avoir accès à des conseils de spécialistes en matière d'irrigation au moyen d'une simple commande d'ordinateur.

En effet, des chercheurs de la Station de recherches d'Agriculture Canada à Harrow ont mis au point un système informatisé appelé «Irrigateur», dans lequel ils ont introduit une foule de données et d'équations permettant de prévoir le moment précis où il faut irriguer et la quantité d'eau à utiliser. Le producteur n'a qu'à fournir les données de base concernant le type de culture, le sol et les conditions atmosphériques, et l'ordinateur se charge du reste.

Les premiers essais révèlent que le système arrive dans tous les cas aux mêmes recommandations que celles des experts dans le domaine.

«Il s'agit en fait d'une base de données dont l'efficacité est à la mesure du volume de renseignements qu'elle renferme, explique M. Chin Tan, un chercheur d'Agriculture Canada. Le système Irrigateur est conçu de façon à éliminer l'évaluation au jugé des besoins d'irrigation et à fournir le plus de renseignements possible aux producteurs à partir de quelques données de base».

Selon M. Tan, les producteurs attendent habituellement de constater de visu que les cultures manquent d'eau avant d'irriguer. Toutefois, le fait d'attendre l'apparition de symptômes comme le flétrissement réduit grandement l'efficacité de l'irrigation.

L'Irrigateur offre une démarche plus équilibrée aux producteurs. Il est programmé pour analyser les facteurs déterminants comme le type de culture et de sol, le taux d'évaporation, la teneur en eau du sol et les conditions atmosphériques, c'est-à-dire des données auxquelles les producteurs n'auraient normalement pas accès. Ainsi, ces derniers obtiennent un calendrier d'irrigation plus objectif.

«On applique le principe du bilan hydrique, explique M. Tan. Le producteur gère le bilan hydrique comme un compte bancaire, la zone d'enracinement correspondant en quelque sorte au solde du compte. L'irrigation et les pluies sont les dépôts qu'on fait au compte, tandis que la quantité d'eau quotidiennement consommée par les cultures équivaut à un retrait du compte. Le système Irrigateur fournit au producteur l'information nécessaire pour l'aider à calculer la quantité d'eau retirée du sol, et lui permettre ainsi de déterminer la quantité d'eau qu'il faut y ajouter pour maintenir un bilan hydrique optimal».

L'Irrigateur s'appuie sur des données expérimentales accumulées depuis 1978, qui permettent de fournir des renseignements uniformes et exacts aux producteurs. Même si la majeure partie de ces données ont trait à la région du sud-ouest de l'Ontario, M. Tan soutient que le système peut être facilement adapté à n'importe quelle région du pays ou du monde.

Contrairement aux programmes informatiques traditionnels, l'Irrigateur est un système expert qui ne se contente pas d'examiner un seul scénario. Sa valeur réside dans la souplesse avec laquelle il traite différentes variables simultanément. On travaille actuellement à la mise au point de systèmes analogues pour d'autres applications agricoles, par exemple pour les pulvérisations de pesticides. De même, les autorités médicales envisagent de recourir à ce genre de système pour diagnostiquer certaines affections courantes.

Bien que le système coûte encore trop cher pour être distribué dans le commerce, les premières démonstrations ont suscité beaucoup d'intérêt chez les producteurs.

«Non seulement ce système est-il souple, mais il est également transparent», affirme Norman Clarke, ingénieur agronome engagé à contrat par la Station de Harrow. «Cette particularité permet à l'utilisateur de comprendre le comment et le pourquoi des décisions qui sont prises et d'apprendre ainsi la façon d'arriver aux mêmes décisions».

Le système est toujours au stade expérimental, mais les chercheurs continuent de le perfectionner en vue de le mettre à la disposition des producteurs l'an prochain.

• Nouvelle campagne laitière

Augmentation du prix cible du lait de transformation

OTTAWA - La Commission canadienne du lait a annoncé le prix cible du lait de transformation ainsi que les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé, en vigueur depuis le 1er août, soit au début de la nouvelle campagne laitière.

Le gouvernement fédéral a récemment approuvé la délégation de responsabilité concernant l'établissement des prix à la Commission canadienne du lait comme recommandé par le Groupe de travail sur la politique laitière nationale.

Le 1er août 1990, le prix cible du lait de transformation s'accroît de 2,6%, passant de 47,45 $ à 48,69 $ l'hectolitre de lait contenant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Ce prix comprend une surcharge de 0,14 $ l'hectolitre pour aider au financement des frais de possession associés à la mise en marché du beurre. Depuis quatre ans, le prix cible a seulement augmenté de 4,7% tandis que l'indice des prix à la consommation affichait une hausse de 9%.

Lorsque le prix cible a été révisé le 1er février 1990, la Commission n'a pas recommandé d'augmentation de prix. Une firme nationale d'experts-

(suite à la page 18)

Carrières et professions

Carrières et professions

Prix...

(suite de la page 17)

comptables a par la suite mené une vérification et appuyé la recommandation de la Commission indiquant qu'aucune hausse n'était justifiée.

Le prix de soutien du beurre passe de 5 167 $ à 5 331 $ le kilogramme. Quant au prix de la poudre de lait écrémé, il s'établit à 3 130 $, comparativement à 3 046 $ le kilogramme. La marge des transformateurs passe de 7,15 $ de l'hectolitre à 7,34 $.

En vertu de son nouveau mandat, la Commission fixe le prix cible du lait de transformation et les prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé, après avoir reçu les recommandations d'un comité consultatif. Ce comité, qui regroupe des producteurs de lait, des transformateurs, des détaillants et des consommateurs, examine les données sur les coûts de production et la marge des transformateurs et fait une recommandation à la Commission.

«Le Comité consultatif jouera un rôle de premier plan dans la réalisation de notre nouveau mandat relatif à l'établissement des prix», a déclaré M. Roch Morin, président de la Commission canadienne du lait, suite à la première recommandation du Comité.

Les membres du comité consultatif sont M. Neil Gray (président), Mme Victoria Billingsley, M. John Core, M. Graham Freeman, le Dr Gary Grant, M. Doug Lunau, M. Claude Ménard, M. Claude Rivard et M. Eugène Vallée.

Le lait de transformation sert à la fabrication de produits laitiers comme le beurre, le fromage, le yogourt, la crème glacée et la poudre de lait écrémé. Cette modification au prix cible n'aura pas d'effet sur le lait de consommation et la crème qui sont de compétence provinciale.

Les prix de soutien sont les prix auxquels la Commission canadienne du lait offre d'acheter le beurre et la poudre de lait écrémé produits au pays. Il s'agit en fait de prix plancher pour le commerce de gros de ces deux produits.



ACFA régionale d'Edmonton

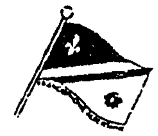
POSTE À COMBLER

L'ACFA régionale d'Edmonton invite ses membres à présenter leur candidature à un poste de **VICE-PRÉSIDENT(E)** devenu vacant au comité exécutif. Tout membre actif âgé d'au moins **18 ans ou membre à vie** peut soumettre sa candidature en contactant la présidente, **Mme Christiane Spiers au 433-7799** ou en remplissant une formule de nomination au bureau **#100, 8925 - 82e Avenue.** L'élection aura lieu lors du conseil régional du **18 septembre à 19 h 30.**

IMPLIQUEZ-VOUS!



Conseil Scolaire
Saint-Isidore #5054
School District



Saint-Isidore, Alberta T0H 3B0, Tél.: 624-8855

Assistants(es) à l'enseignement

Le Conseil scolaire de Saint-Isidore No 5054 est à la recherche d'assistants/assistantes à l'enseignement pour l'École Héritage, Jean-Côté, Alberta.

Compétences recherchées:

Formation et expérience reliées au poste; l'amour et un profond respect des enfants; vif intérêt dans l'éducation; une excellente maîtrise du français parlé et écrit; vivre intensément la culture française; ouverture au cheminement spirituel dans la foi chrétienne.

Le poste est permanent à temps partiel à .6 du temps.

Toute personne intéressée à ce poste devra soumettre sa candidature et son curriculum vitae à:

Linda Arsenault/Directrice
École Héritage
C.P. 30
Jean-Côté, Alta, T0H 2E0

ou

Jacques Moquin
Directeur général
C.P. 1220
Saint-Isidore, Alta, T0H 3B0



Façonnez votre avenir

Concepteur(trice)-planificateur(trice), expositions et médias

Calgary (Alberta)
40 196 $ - 43 945 $

Votre défi

À titre de concepteur(trice), planificateur(trice) des expositions et des médias du Service canadien des parcs, région de l'Ouest, vous serez chargé(e) des publications et des expositions d'interprétation élaborées pour les parcs nationaux et les parcs historiques nationaux en Alberta et en Colombie-Britannique.

Vos compétences

Vous devez posséder un diplôme d'études postsecondaires en design d'une école reconnue ou une vaste expérience en planification de concepts graphiques. Vous devez en outre avoir des antécédents en conception, planification et réalisation sur place d'expositions et de médias graphiques, de même qu'en ordonnancement, évaluation et préparation d'offres de contrat pour des sous-traitants. De fortes aptitudes pour la communication et la compétence en anglais sont indispensables pour accéder à ce poste.

Acheminez votre demande d'emploi d'ici le 22 septembre 1990, en indiquant le numéro de référence ***63-0335-1(W8F)***, à **Leslie Achtemichuk, agente de ressourcement principale, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

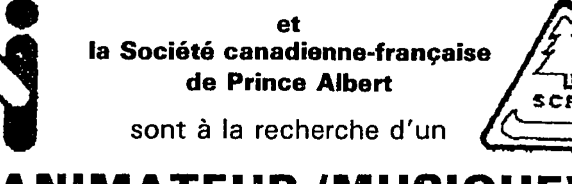
Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

---



La Commission culturelle fransaskoise
et
la Société canadienne-française de Prince Albert
sont à la recherche d'un

ANIMATEUR (MUSIQUE)

Artiste-en-résidence 1990-1991

Fonctions:
Sous l'autorité de l'agent du développement artistique à la Commission culturelle fransaskoise et du bureau de direction de la Société canadienne-française de Prince Albert, dans le cadre du programme **Artiste-en-résidence** du ministère provincial de la Culture, du Multiculturalisme et des Loisirs, l'artiste sera appelé à établir à Prince Albert un programme de formation et de développement musical. L'animateur offrira des ateliers de formation dans certaines écoles fransaskoises et d'immersion dans la communauté, travaillera avec des adultes et verra à établir un atelier de musique (semblable au MAT du Collège Mathieu ou au 100 Noms au Manitoba). L'artiste consacrera 50 pour cent de son temps au développement musical de la communauté de Prince Albert. L'autre 50 pour cent de son temps sera consacré au développement professionnel de ses propres oeuvres. L'artiste sera encouragé à faire connaître ses oeuvres publiquement, par l'entremise de spectacles, d'enregistrements, etc. Il sera également encouragé à faire connaître les talents de ses étudiants.

Exigences:
- formation dans le domaine de la musique (instrument, voix, composition);
- connaissance de l'organisation technique d'un spectacle musical (sonore, éclairage, etc.);
- bonne connaissance du milieu francophone de la Saskatchewan;
- une habileté à travailler en équipe et avec des bénévoles;
- bonne maîtrise de l'anglais et du français;
- un bons sens d'initiative;
- une habileté dans la relation publique.

Rémunération: Salaire minimum - 20 000,00 $. Contrat de 12 mois.

Date limite du concours: le 30 septembre 1990.

Date d'entrée en fonction:
Le 1er novembre 1990. L'artiste devra accepter de résider à Prince Albert pour la durée du contrat.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 30 septembre à:
Jean-Marc Gareau
a/s La Commission culturelle fransaskoise
514 avenue Victoria est, suite 218
Régina (Saskatchewan)
S4N 0N7

Pour de plus amples renseignements: Jean-Marc Gareau (306) 565-8916 ou Rita Denis (306) 922-4384.



Opérateur(trice)s de saisie de données

Statistique Canada
Edmonton (Alberta)

Temps partiel : de 4 à 7 jours par mois

Horaire : le jour ou le soir
Salaire : 10,91 $ l'heure

Pour postuler, vous devez posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Une vaste expérience dans l'utilisation de l'équipement de saisie de données, notamment le terminal d'affichage visuel et le clavier alphanumérique, est essentielle. La connaissance de l'exploitation d'un ordinateur Honeywell serait souhaitable, tandis que la compétence en anglais est essentielle.

Acheminez votre demande d'emploi et(ou) votre curriculum vitae d'ici le 21 septembre 1990, en indiquant le numéro de référence *90-STC-5513JC-(W8F)*, à : Suzanne Childerhose, Statistique Canada, Park Square, 10001, Bellamy Hill, 8e étage, Edmonton (Alberta) T5J 3B6. Tél. : (403) 495-5543

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

---



Offre d'emploi

Journaliste

- Plein temps
- Expérience requise, si possible
- Poste ouvert aux hommes et aux femmes
- Excellente perspective d'avenir
- Salaire et avantages sociaux très concurrentiels
- Téléphoner au **(506) 753-7637** ou faire parvenir votre curriculum vitae à:



C.P. 637
Campbellton, N.-B.
E3N 3H1

• «On repart en oeuf»

Les oeufs, c'est fragile!

La campagne «On repart en oeuf» nous incitait à casser plus d'oeufs pour la consommation. Mais pour les producteurs canadiens, le bris des oeufs avant la vente au détail représente un problème de taille, puisqu'il entraîne des pertes annuelles de 35 millions de dollars. Des chercheurs d'Agriculture Canada pensent toutefois avoir trouvé une façon de réduire ces pertes de moitié.

Selon la Commission ontarienne de commercialisation des oeufs, chaque année, près de 18% des oeufs sont cassés entre la ponte et la vente au consommateur.

Au fur et à mesure qu'une poule vieillit, les coquilles de ses oeufs deviennent plus fragiles. Des scientifiques du Centre de recherches zootechniques, à Ottawa, ont découvert que l'addition aux aliments des poules plus âgées d'une hormone naturelle appelée calcitriol améliorait la qualité des coquilles d'oeufs et réduisait par conséquent la tendance à se briser.

Un des chercheurs, M. Charles Tsang, explique: «La vitamine D doit subir deux transformations chimiques dans l'organisme (dans le foie et le rein) avant de devenir du calcitriol, composé actif responsable de l'absorption du calcium présent dans les aliments. Après une année de ponte, les poules produisent ce composé moins facilement et, par conséquent, leur absorption de calcium diminue. Nous avons pensé qu'en ajoutant du calcitriol au lieu de la vitamine D aux aliments des poules, les coquilles d'oeufs seraient plus riches en calcium, ce qui aurait pour effet d'augmenter leur résistance. Les expériences que nous avons réalisées ont confirmé cette hypothèse».

Une poule pond en moyenne 280 oeufs par année, soit près d'un oeuf par jour, à raison de deux grammes de calcium par oeuf produit. Chez certaines poules plus âgées, qui sont incapables d'absorber une quantité adéquate de calcium, les oeufs n'ont pas de coque ou celle-ci est si fragile qu'il est impossible de les manipuler sans les briser. M. Tsang nous indique toutefois qu'il ne suffit pas simplement de doubler ou de tripler la quantité de calcium offerte pour renforcer la coquille.



À chaque année, près de 18% des oeufs ne se rendent pas au consommateur à cause du bris. Ce problème occasionne des pertes annuelles de revenus de 35 millions de dollars pour les producteurs.

«Ce n'est pas seulement la quantité qui compte, explique M. Tsang. Nous devons maintenir un équilibre précaire. Si la teneur en calcitriol est trop élevée, celui-ci peut devenir toxique et entraîner des effets secondaires indésirables tels que la perte d'appétit et une diminution subséquente de la production d'oeufs. Ce composé est tellement puissant que l'ajout de cinq microgrammes à un kilogramme d'aliments se révèle suffisant.

C'est à la University of Wisconsin-Madison, aux États-Unis, que le calcitriol a été isolé pour la première fois, en 1971. Ce composé a été utilisé pour le traitement de patients souffrant d'une carence en vitamine D due à une insuffisance rénale.

Selon M. Tsang, le processus du vieillissement observé chez les poules n'est pas totalement différent de celui des humains et, plus particulièrement, des femmes qui ont franchi l'étape de la ménopause. Comme leur capacité d'absorption du calcium est réduite, ces femmes souffrent parfois d'ostéoporose ou de fragilité osseuse. C'est pourquoi des médecins dans certains pays, dont le Japon, ont prescrit du calcitriol à ces femmes d'un certain âge.

À l'heure actuelle, cependant,

(suite à la page 20)

Sonde...

(suite de la page 10)

trois jours seulement.

«Avec les méthodes classiques, ajoute Mme Cuppels, il faut normalement attendre que les symptômes de la maladie apparaissent, ce qui n'est pas le cas avec la sonde ADN. Le processus traditionnel est donc beaucoup plus long et, pendant ce temps, la maladie peut continuer à se propager impunément».

Le temps frais et les pluies abondantes créent des conditions idéales pour la propagation de la moucheture bactérienne. Pour pénétrer dans la plante, le pathogène doit passer par une petite blessure ou fissure, laquelle est souvent causée par la terre véhiculée par le vent au cours d'une tempête. Souvent présente dans le sol, la bactérie n'attend qu'une telle occasion pour infester la plante.

Comme pour la plupart des maladies bactériennes, il n'existe pas de traitement pour ce type de moucheture. Une fois infectée, la plante doit compter sur son système immunitaire pour surmonter la maladie. Toutefois, grâce à la sonde ADN, les chercheurs espèrent réduire la fréquence de celle-ci dans les champs.

C'est la deuxième année que la sonde fait l'objet d'essais sur le terrain, et les résultats sont encourageants.

«Les producteurs sont très enthousiasmés par cette technique, nous confie Mme Cuppels. Si nous réussissons à la mettre au point pour cette maladie, nous pourrons ensuite créer des sondes ADN pour les maladies attaquant d'autres cultures».

Une demande de brevet pour la sonde ADN est en cours de traitement.

Oeufs...

(suite de la page 19)

le calcitriol coûte trop cher pour que les producteurs d'oeufs puissent en faire un usage commercial. Les chercheurs continuent toutefois leurs travaux et tentent de trouver la façon la plus économique de produire ce composé en grandes quantités.

«Même si nous avons réussi à isoler un des principaux composés responsables de la perte de calcium, nous ne comprenons pas encore très bien la cause de ce processus de vieillissement, ajoute M. Tsang. C'est sur cette question que nous nous pencherons au cours de la deuxième phase de nos travaux».



Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Bloc-notes

une courtoisie de...



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934.

5 91

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.

Badminton, à partir du 18 septembre, à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations, appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Francophonie jeunesse de l'Alberta tiendra sa réunion du conseil exécutif vers le 6 ou 7 octobre. Le lieu est à confirmer. Le 20 ou 21 octobre, Rencotre Francophonie jeunesse V (longue fin de semaine de novembre) à Plamondon. Pour plus d'informations, appeler Pierre Bourbeau au 469-1344.

28 9

BONNYVILLE

Rencontre tous les jeudis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous.

(J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er mercredi du mois.

(J.A.)

CALGARY

Vous qui êtes à la maison avec vos enfants, nous organisons chaque deux semaines des activités en français pour parents et enfants (de 0 à 5 ans). Si vous désirez vous joindre au groupe, téléphonez-nous, nous vous avertirons de la prochaine activité qui sera organisée et vous pourrez en faire partie. Communiquer avec Michelle Bisson au Centre de l'éducation permanente au 297-4023, à Calgary.

19 10

La ligue d'improvisation de Calgary recherche des joueurs et des volontaires pour sa nouvelle saison. Pour plus d'informations, jour: 250-5004 ou après 18h: 289-8540.

5 10

Le Franco
télécopieur: 465-3647

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

«NANNY» ménagère demandée pour prendre soin de 2 enfants chez moi, commençant le 15 octobre, 975 $ - 1 100 $/mois. Appeler Brenda ou Marc au 438-6917.

28 10

Maison ouverte, classes gratuites de musique pour jeunes enfants - une approche nationale joyeuse axée sur l'utilisation du clavier en petit groupe d'enfants de 3 à 8 ans, accompagnés d'un parent, dimanche le 16 ou 23 septembre de 12h à 14h au 9740 - 84e Avenue, district de Mill Creek. Inf.: 433-4752.

28 9



Le Club 10-14, la drogue et l'alcool



Le Club 10-14 de Fort McMurray ne se contente pas d'amuser ses membres mais il les instruit. Ainsi durant les activités du club un policier de la Gendarmerie Royale du Canada a rencontré les jeunes pour leur parler de la drogue et de l'alcool. Il leur a démontré les effets néfastes sur le comportement et la santé de l'être humain.



CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 15 au 21 septembre 1990

SAMEDI

17h00 **EXPÉDITION**
17h30 **BASEBALL DES EXPOS:** Pittsburg à Montréal
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h10 **DÉCOUVERTE**
21h00 **LA BANDE DES SIX**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Le champion

DIMANCHE

18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h10 **CE SOIR DIMANCHE**
19h00 **IMAGE DE MARC**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Les p'tits violons: 25 ans au plaisir des cordes
21h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Un cirque en Amérique
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **SCULLY RENCONTRE**
23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h15 **CINÉ-CLUB:** Sourires d'une nuit d'été

LUNDI

17h00 **LA COURSE EUROPE-ASIE**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTEC-TEURS DE MENSONGES**
19h00 **MARITIMES EN DIRECT**
19h30 **CE SOIR** Avec Marthe Langlois
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h20 **LE POINT**
21h00 **UN SIGNE DE FEU**
22h00 **UN COUP D'ÉTAT TRÈS CONVENABLE**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **LA GRANDE CABRIOLE:** Ouverture à la française

MARDI

17h00 **LA COUR EN DIRECT**
17h30 **LE GRAND REMOUS**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTEC-TEURS DE MENSONGES**
19h00 **COUNTRY CHAUD**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h20 **LE POINT**
21h00 **CORMORAN**
22h00 **MÉTROPOLIS**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **ROCK**

MERCREDI

17h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
17h30 **COMMENT ÇA VA**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTEC-TEURS DE MENSONGES**
19h00 **MUSICOLORE**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h20 **LE POINT**
21h00 **JAMAIS DEUX SANS TOI**
22h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** Le vautour

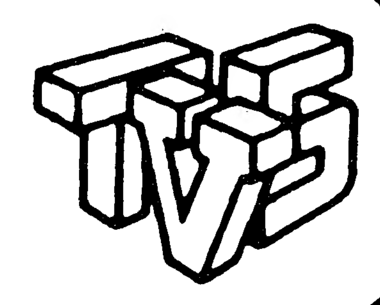
JEUDI

17h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
17h30 **SUPER SANS PLOMB**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTEC-TEURS DE MENSONGES**
19h00 **TÊTE PREMIÈRE**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h20 **LE POINT**
21h00 **PERRY MASON:** Qui a tué madame?
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** Les derniers jours de Frank et Jesse James

VENDREDI

17h00 **STAR D'UN SOIR**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTEC-TEURS DE MENSONGES**
19h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h20 **LE POINT**
21h00 **LES GRANDS FILMS:** Engrenage
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** Paroles et musique

La télévision internationale de langue française



Semaine du 15 au 21 septembre 1990

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE A2**
17h30 **LATITUDES**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **CHAPITEAU 3**
21h30 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
22h00 **LATITUDES**
23h00 **SACRÉE SOIRÉE**
24h25 **RADIO FRANCE INTERNATIO-NALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
17h30 **SENTIERS**
18h00 **APOSTROPHES**
19h30 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
20h30 **JEUNES SOLISTES**
21h30 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
22h00 **SENTIERS**
22h30 **APOSTROPHES**
24h00 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIO-NALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
17h30 **7 SUR 7**
18h30 **THALASSA**
19h30 **SANTÉ À LA UNE**
20h30 **CARRÉ VERT**
21h00 **ALICE**
21h50 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
22h20 **7 SUR 7**
23h20 **THALASSA**
24h20 **SANTÉ À LA UNE**
01h20 **RADIO FRANCE INTERNATIO-NALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
17h30 **LES GRANDES PEURS DE L'AN 90**
18h30 **CHAMPS ÉLYSÉES**
20h00 **LES PRIMITIFS**
21h00 **TÉLÉSCOPE**
22h00 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
22h30 **LES GRANDES PEURS DE L'AN 90**
23h30 **CHAMPS ÉLYSÉES**
24h40 **RADIO FRANCE INTERNATIO-NALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
17h30 **BIZNESS NEWS**
18h30 **LÉGENDES DU MONDE**
19h00 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
20h15 **MONTAGNE**
20h45 **DITES-MOI...**
21h50 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
22h20 **BIZNESS NEWS**
23h20 **LÉGENDES DU MONDE**
23h50 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIO-NALE**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
17h30 **HAUTE CURIOSITÉ**
18h35 **AVIS DE RECHERCHE**
20h30 **MERS ET MERVEILLES**
21h30 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
22h00 **HAUTE CURIOSITÉ**
23h05 **AVIS DE RECHERCHE**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIO-NALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
17h30 **TÉLÉSCOPE**
18h30 **GRAND ÉCHIQUIER**
20h50 **HISTOIRE DES TRAINS**
21h45 **JOURNAL TÉLÉ-VISÉ DE TF1**
22h15 **TÉLÉSCOPE**
23h15 **GRAND ÉCHIQUIER**
01h35 **RADIO FRANCE INTERNATIO-NALE**

Nécrologie

LOBREAU

Est décédée le 20 juillet dernier à Edmonton à l'âge de 89 ans, Mme Léonie Lucy Lobreau.

Elle laisse dans le deuil trois fils et une fille: Valère (Mollie), Sylvère (Dorothy), Léonard (Beryl), tous d'Edmonton; Bérengère (Louis) Maréchal de Millet; huit petits-enfants, quatre arrière -petits-enfants, un frère Louis (Yvonne) Dumonceaux et une soeur Mélina Filteau de Winnipeg.

Ses funérailles furent célébrées le 25 juillet à la chapelle Wild Rose.

TARDIF

Est décédé le 22 juillet, à Edmonton, à l'âge de 30 ans, M. David Tardif de Lac La Biche.

Il laisse dans le deuil ses parents: Louis et Simone de Lac La Biche, deux frères: Denis (Louise) de Lac La Biche, Michel (Lisa) de Red Deer; quatre soeurs: Jeannine (Ernie) Stuparyk, Louise (Léon) Rudiger, Claire (Duane) Koerner tous de Lac La Biche, Lucille (Randy) Clarke de Red Deer, de nombreux neveux, nièces et amis.

Ses funérailles furent célébrées le 26 juillet à l'église St-Catherine's par le Père J. Dowling.

RONDEAU

Est décédée le 19 août dernier à l'âge de 75 ans, Mme Irène Rondeau de Bonnyville.

Elle laisse dans le deuil cinq fils, neuf filles et 36 petits-enfants.

Elle fut précédée dans la Maison du Père par son époux Jules Rondeau en 1986.

Les funérailles ont été célébrées le 22 août dernier à l'église Saint-Louis de Bonnyville.

GUERTIN

Est décédé le 17 août 1990, à l'âge de 89 ans, M. Keith Joseph Guertin d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil trois fils: Earle (Bonnie) Guertin de Fairview, Keith (Patricia) Guertin de Stony Plain, Anthony (Elaine) de Rivière-la-Paix; 11 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants; deux frères: Carvel (Kathy) d'Edmonton, Eugène (Margaret) de Lethbridge ainsi qu'une tante Sadie Guertin d'Edmonton.

Il fut précédé dans la Maison du Père par son épouse Alma le 16 mars 1980.

Ses funérailles furent célébrées le 21 août à l'église St-Andrew's par le Père Eugene Cooney.

CHARBONNEAU

M. Lionel Joseph Charbonneau de Saint-Paul, Alberta, est décédé le 15 août 1990 à l'âge de 79 ans.

Natif de Sainte-Rose, Laval, Québec, il laisse dans le deuil son épouse, Thérèse; 4 fils et 4 filles: Daniel (Cécile), Léon (Suzanne), Jean (Claire), Albert (Anna), Joanne (Vic) Cole, Hélène (Bob) Tchir, Annette (Larry) Stevens, et Irène (Marcel) Tremblay; 25 petits-enfants; 3 arrière-petits-enfants; et 4 frères et 2 soeurs: Philippe (Germaine), Jean-Louis (Antoinette), Jacque (Lucille), Jeanne Dubeau, Elise (Joe) Mahé.

Ses funérailles furent célébrées le 18 août à 10h à la Cathédrale Saint-Paul par Mgr Raymond Roy et Mgr Jean-Luc Pigeon. Inhumation au cimetière Saint-Helen, Saint-Lina.

LACROIX

Est décédé le 19 août 1990 à l'âge de 11 mois Marc Donald Edward Lacroix de Saint-Albert.

Il laisse dans le deuil ses parents Michael et Marnee Lacroix; ses grands-parents paternels Donald et Gladys Lacroix de Saint-Albert, ses grands-parents maternels Edward et Elsie Horn de Calahoo, son arrière-grand-mère Juliette Lacroix de Saint-Albert, ses arrière-grands-parents John et Katerina Dozorec de Calahoo et de nombreux autres parents.

Une messe des Anges a été célébrée le 22 août 1990 à Saint-Albert.

Professionnels

Cartes d'affaires